

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 32

**MINISTERE
DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	13
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	14
2.1.	PROGRAMME 421: OFFRE D'ENERGIE	15
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	16
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	16
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	18
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	22
2.2.	PROGRAMME 422: ACCES A L'ENERGIE	35
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	36
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	39
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	42
2.3.	PROGRAMME 423: ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	56
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	57
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	58
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	60
2.4.	PROGRAMME 424: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	68
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	69
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	69

2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	70
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	74
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	99
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	100
3.2.	LEÇONS APPRISES	101
3.3.	PERSPECTIVES	103

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

La démarche stratégique du sous – secteur Eau et Energie s’inscrit dans la vision prospective nationale représentée par la Vision 2035 qui consiste à faire du Cameroun un pays émergent. La stratégie nationale de la croissance prônée par le DSCE à l’horizon 2020 ambitionne de (i) porter la croissance annuelle à 5.5% en moyenne, (ii) ramener le sous emploi de 75.8% à moins de 50 % avec la création de dizaine de milliers d’emplois formels par an, (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39.9% à 28.7 % et (iv) réaliser à l’horizon 2020 l’ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le Gouvernement entend à travers le Ministère de l’Eau et de l’Energie investir massivement dans les infrastructures au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie, afin de porter en 2020 la consommation d’énergie par unité de PIB à 37%, les capacités de production d’énergie électrique du pays à 3000 MW et le taux d’accès à l’eau potable à 75%.

C’est à ce titre que deux (02) domaines d’activités ont été identifiés : le domaine de l’énergie et le domaine de l’eau et l’assainissement.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

1.1.1 Domaine de l’énergie

Le domaine de l’énergie contribue à l’économie et à la croissance du PIB, à travers les hydrocarbures (produits pétroliers, gaz) et l’électricité. La stratégie du domaine vise principalement à :

- Développer et garantir l’accès individuel et collectif aux services énergétiques modernes sur le long terme ;
- Réduire les impacts négatifs du domaine énergie et la charge laborieuse des femmes et des hommes ;
- Assurer partout et à tous les niveaux de consommation une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre ;
- Améliorer la balance du commerce extérieur du pays ;
- Optimiser l’efficacité du domaine dans l’utilisation du capital humain et des synergies intersectorielles ;
- Faire de l’énergie un atout de l’industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale ;
- Faire participer les marchés financiers et les grandes industries au développement du domaine ;
- Faire de l’énergie un facteur intégrateur du Cameroun ;
- Réduire l’impact négatif de l’énergie sur le milieu socio-économique et culturel camerounais.

A cet effet, il s’agira concrètement de :

- résorber le déficit actuel et à court terme en énergie électrique, à travers la construction des infrastructures de production et de transport, des réseaux de transport électrique desservant les grands centres urbains. Il s’agira à long terme de promouvoir l’exportation

de l'énergie électrique, à travers les interconnexions avec le Nigéria et les pays d'Afrique Centrale ;

améliorer l'accès des populations aux services énergétiques modernes et la qualité du service public de l'électricité, à le(au) renforcement des réseaux de distribution électrique par la construction et la réhabilitation des lignes moyennes tension, le remplacement des supports pourris et des composantes défectueuses, l'extension des réseaux et le raccordement de nouveaux abonnés ;

moderniser et accroître les capacités des infrastructures de raffinage, de stockage et de transport des produits pétroliers et du gaz. En outre, il s'agira de poursuivre la construction de nouvelles unités de stockage dans les régions et les zones non pourvues, et de mettre en œuvre toutes mesures pouvant accélérer l'accès des populations au gaz domestique en milieu rural et dans les zones à écologie fragile ;

promouvoir l'utilisation des sources d'énergies renouvelables et la rationalisation de la consommation du bois de feu, à travers le développement et la promotion des formes d'énergie propre dont l'énergie solaire, les micro et mini centrales hydroélectriques, et la biomasse pour la satisfaction des besoins énergétiques nationaux.

1.1.2 Domaine de l'eau et de l'assainissement

Le domaine de l'eau et de l'assainissement repose sur cinq (05) principes et fondements qui découlent des engagements internationaux, à savoir :

l'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat est un droit humain imprescriptible ;

l'eau est un bien social et économique non gratuit ;

l'eau, comme facteur économique et social, contribue à la diminution de la pauvreté ;

la gestion des ressources en eau doit être équitable, solidaire, concertée et participative ;

l'utilisation de l'eau doit être durable.

De ce fait, la stratégie du domaine Eau potable et Assainissement vise :

pour ce qui est des ressources en eau, à :

o avoir une bonne connaissance des ressources en eau pour faciliter la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), et tenir compte des principes internationaux en matière de gestion durable des ressources en eau ;

o assurer un développement intégré des bassins hydrographiques en tenant compte de tous les acteurs économiques du pays et de la protection de l'environnement ;

En ce qui concerne l'hydraulique urbaine, à :

o fournir l'eau potable à tous ici 2025, et à 93.1% de la population urbaine en 2015 ;

o atteindre l'autonomie financière pour les organismes de tutelle (CAMWATER et CDE) tel que stipulé dans le contrat de performance les liant à l'Etat ;

S'agissant de l'hydraulique rurale, à fournir l'eau potable à tous en 2025 et à 75% de la population rurale avant 2015 ;

Concernant l'assainissement, à atteindre 60% de couverture des ménages urbains et ruraux en équipement d'assainissement amélioré à l'horizon 2015 ;

Et s'agissant du cadre juridique et institutionnel, à :

atteindre la déconcentration et la décentralisation pour les projets d'infrastructures localisés dans les régions et les communes éloignées de la ville de Yaoundé, afin d'atteindre 100% d'engagement financier sur les dotations budgétaires annuelles et sur l'exécution des projets mis en œuvre par le MINEE ;

fédérer toutes les actions publiques dans le domaine, pour avoir la vision la plus complète des avancées dans le domaine.

L'atteinte des objectifs du domaine passe par trois (03) actions majeures :

- (i) la réhabilitation des infrastructures existantes réalisées dans leur très grande majorité depuis plus de 20 ans ;
- (ii) la réalisation des extensions des réseaux existants qui n'ont pas suivi le rythme d'expansion urbaine et démographique, et
- (iii) l'intensification des programmes des branchements ruraux à grande échelle.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et au décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie, le MINEE a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport et de distribution de l'eau et de l'énergie.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il est chargé de maîtriser les ressources en eau, d'assurer une fourniture et un accès à l'eau potable suffisant, de promouvoir et développer l'assainissement pour tous.

Dans le domaine de l'énergie, il est question pour ce département ministériel d'assurer une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre, de développer et garantir l'accès aux services énergétiques modernes sur le long terme, afin de faire de l'énergie un atout de l'industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale.

Il assure en outre la tutelle des établissements et sociétés de production, de stockage, de transport, de distribution, de régulation de l'eau, de l'électricité, du gaz et du pétrole aval, tels que ARSEL, AER, EDC, HYDROMEKIN, ENEO, KPDC, DPDC, SONARA, SCDP, TRADEX, CAMWATER, CDE, etc.

L'implémentation des missions du MINEE a conduit à la mise en place de quatre (04) programmes axés respectivement sur :

- le développement et l'amélioration de l'approvisionnement d'énergie (programme 421 : Offre d'énergie) ;
- l'amélioration de l'accès à l'énergie (programme 422 : Accès à l'énergie) ;
- l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide (programme 423 : Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide) ;
- le soutien à la conduite de la politique du sous secteur Eau et Energie (programme 424 : Gouvernance et appui institutionnel du sous secteur Eau et Energie).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La mise en œuvre de ces programmes au cours de l'exercice budgétaire 2014 a été marquée par un environnement caractérisé par plusieurs facteurs, à savoir :

Sur le plan international :

- o la poursuite de la reprise de l'activité économique mondiale. Le Fonds Monétaire International (FMI) a annoncé que la croissance économique (croissance du PIB) est passée de 3% en 2013 à 3.6% en 2014, principalement portée par les pays émergents et en développement (de 4.7% en 2013 à 4.9% en 2014), l'Afrique subsaharienne (de 5.5% en 2013 à 6%), les Etats-Unis (2.2% en 2014) et la zone Euro (1.2% en 2014). Il estime à 3.9% cette croissance en 2015 ;

- o les fluctuations des prix des matières premières, à l'instar du baril du pétrole : Ces prix ont connu une augmentation entre les mois de janvier et mai 2014, puis une baisse pendant le second semestre, de 111, 8 USD à 62,2 USD entre le mois de juin 2014 et le mois de janvier 2015. Cette baisse permis de générer des plus-values lors des importations desdits produits ;

- o les crises transfrontalières (Nigéria et République centrafricaine) avec leurs corollaires de baisse des échanges commerciaux et l'afflux des réfugiés à l'intérieur du pays : Ces crises ont engendré la baisse du recouvrement des recettes fiscales et douanières, et des activités économiques adjacentes, ainsi que la diminution des commodités de base dans ces zones (accès à l'eau boisson, à l'énergie, aux services d'hygiène, etc.) ;

- o la recrudescence du terrorisme dans le monde et en Afrique subsaharienne en particulier : le 17 mai 2014, le Chef de l'Etat du Cameroun a déclaré la guerre à la secte terroriste Boko Haram qui mène des incursions armées dans la région de l'Extrême nord. Des mesures fortes ont été prises et des actions ont été menées avec l'appui des partenaires.

Sur le plan national :

- o la baisse de la subvention de l'Etat sur les prix des produits pétroliers et du gaz : depuis juillet 2014, les prix à la pompe des carburants et du gaz ont été revalorisés (569 FCFA à 650 FCFA pour le litre de Super, 520 FCFA à 600 FCFA pour le litre de Gasoil et 480 FCFA à 520 FCFA le kilogramme de GPL). Cette baisse des subventions a permis de générer des gains qui ont été reversés dans l'épure de la dette de l'Etat et dans la réalisation de nombreux projets structurants ;

- o l'insécurité transfrontalière et ses corollaires que sont le déplacement des populations et la baisse des activités économiques dans les régions de l'Extrême Nord et de l'Est : l'afflux des réfugiés et le déplacement des populations locales ont entraîné des conditions de recasement provisoires, dont les commodités de base étaient insuffisantes (points d'eau, latrines). Sur le plan économique, la réalisation des projets d'infrastructures dans la zone a été perturbée et

connue des différés de coûts liés aux aspects sécuritaires à intégrer ;

o les orientations du Chef de l'Etat, notamment dans son message à la Nation le 31 décembre 2013 : « En ce qui concerne nos grands projets, ceux de la première génération sont, comme vous le savez, en cours d'exécution ou en phase de démarrage. Pour ce qui est des projets de seconde génération dont l'exécution est prévue à partir de 2015, les études et la recherche de financement font actuellement l'objet des négociations ».

Ainsi, le MINEE a-t-il mis en œuvre ses actions visant :

- l'intensification des travaux de réalisation des projets structurants du sous secteur ;
- la poursuite des programmes thermique d'urgence et d'hydraulique d'urgence, et
- la poursuite du transfert de compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées dans le cadre l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement liquide en milieu rural.

De manière plus précise, les actions du sous secteur Eau et Energie en 2014 ont consisté à :

En matière de sécurisation de l'approvisionnement en énergie du pays :

- La poursuite des travaux de construction du barrage réservoir d'une capacité utile de six (06) milliards de mètre cube, associée à une usine de pied de 30 mégawatt (MW) et à une ligne de transport de 90 kV, à Lom Pangar ;

- La poursuite des travaux de construction d'un aménagement hydroélectrique d'une capacité de 211 MW, associée à une ligne de transport d'énergie de 225 kV et des postes, à Memve'ele sur le fleuve Ntem ;

- La poursuite des travaux de construction d'une centrale hydroélectrique de 15 MW à Mekin sur le fleuve Dja ;

- La poursuite des études préliminaires à la construction d'un aménagement hydroélectrique de 75 MW à Warak sur le fleuve Bini ;

- La poursuite des études préliminaires à la construction d'un aménagement hydroélectrique de 72 MW sur le fleuve Menchum ;

- La poursuite des études préliminaires à la construction d'un aménagement de 420 MW sur le fleuve Sanaga au site de Nachtigal amont ;

- Le lancement des études préliminaires à la construction d'un aménagement hydroélectrique de 280 MW sur le fleuve Song Dong ;

- la rénovation du barrage hydroélectrique de Lagdo ;

- la mise à jour du Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à long terme ;

- la mise en œuvre des protocoles d'accord par des investisseurs privés en vue des études, du financement et la réalisation de plusieurs projets de la construction.

En matière d'amélioration de l'accès à l'énergie :

En termes d'accès à l'électricité :

- l'électrification rurale BIP de 87 localités nouvelles dans 10 régions ;

la poursuite du Projet Energie CEMAC ;
 la poursuite du projet d'électrification rurale décentralisée ERD RUMPI ;
 la poursuite du projet d'électrification de 33 localités, financement BID ;
 la poursuite du Projet d'électrification rurale par extension des réseaux interconnectés Sud et nord (PERERINS) ;
 la poursuite du Projet de renforcement et d'Extension des Réseaux de Transport et de Distribution (PRERETD), sur financement JICA/BAD/Etat ;
 la signature des protocoles d'accords avec certains partenaires pour des projets d'électrification rurale, comprenant les études, le financement et l'exécution des travaux ;
 La rédaction des textes d'application de la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;
 etc.

En termes de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie :

- o La mise en œuvre des économies d'énergie à travers le programme efficacité énergétique (Don chinois) ;
- o La promotion de la modulation de la consommation électrique ;
- o La rationalisation de la consommation du bois – énergie ;
- o L'amélioration du cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables ;
- o Le renforcement des moyens logistiques par l'acquisition d'équipements de suivi et de contrôle des projets d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie ;
- o Etc.

En termes d'accès aux produits pétroliers et au gaz :

- o Le projet de marquage chimique des produits pétroliers financé par le MINFI ;
- o L'octroi de 18 nouveaux agréments de distributeurs des produits pétroliers et du gaz ;
- o Le développement du réseau de distribution des produits pétroliers ;
- o Etc.

En matière de renforcement de l'accès à l'eau potable en milieu urbain, semi urbain, et rural :

la première mise en eau de la station de la Mefou, dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable de Yaoundé et 03 centres (Edéa, Bertoua et Ngaoundéré) ;
 la signature du contrat PPP entre l'Etat du Cameroun avec l'entreprise indienne Imperial Holding Limited, afin de renforcer l'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé ;
 La construction de la deuxième phase du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Douala avec au moins 100.000 m³/jour en 2014 ;
 La construction de 250 forages équipés de pompe à motricité humaine et neuf (09)

latrines dans les dix régions du Cameroun ;

La construction de 21.500 branchements dans le cadre du projet 40.000 à 50.000 branchements sociaux au travers du Don Global Partnership (DGPOB) ;

La réhabilitation des AEP dans les centres de Limbe, Buéa, Tonga, Nanga Eboko , Bikok, Tokombéré, Maroua, Mfou, Kribi, Mbouda, Abong-Mbang, Foumbot, Akomnyada et Meyomessala ;

La conduite du programme d'hydraulique d'urgence qui a permis de construire 12 systèmes d'adductions d'eau potable (AEP) dans 02 régions ;

La conduite du programme d'urgence d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs en période d'étiage a permis de réaliser 06 infrastructures d'alimentation en eau potable ;

La conduite du programme d'hydraulique rurale qui a permis de construire vingt (20) systèmes d'AEP dans 04 régions.

En matière d'assainissement liquide :

- la poursuite du Projet d'assainissement liquide, sur financement Banque Mondiale (SANCAM) ;
- la poursuite du projet d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural (PAEPA MRU) dans 04 régions (Ouest, Nord Ouest, Sud et Sud – Ouest) ;
- le projet d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu semi urbain (PAEPA MSU) dans 06 régions (Ouest, Sud, Sud Ouest, Littoral, Centre et Extrême Nord).

En matière de renforcement de la gouvernance et de la politique du sous secteur, les actions menées en 2014 sont :

- la mise à jour des documents de planification stratégique (Plans d'actions prioritaires, Cadres des dépenses à moyen terme) ;
- le renforcement de l'éthique et le contrôle de la discipline ;
- l'implémentation, avec tous les services rattachés et les structures sous tutelle, du pacte d'Initiative à Résultats Rapides ;
- le renforcement des capacités des personnels ;
- les activités de contrôle de toutes les sociétés sous tutelle ;
- etc.

Pour finir, la poursuite de la politique gouvernementale de décentralisation a conduit une fois de plus le MINEE à transférer aux collectivités territoriales décentralisées la gestion des forages équipés et des latrines au cours de l'année 2014.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

- Cérémonie de prestation des vœux au Minee ;
- Cérémonie d'installation du nouveau DG de ENEO;
- Cérémonie d'installation du nouveau DG de la SONARA ;
- Signature du MOU pour la construction des lignes de transport d'énergie ;
- Cérémonie de la mise en eau de l'usine de traitement de la Mefou ;
- Célébration de la Journée internationale de la femme ;
- Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau ;
- Visite technique des chantiers des projets d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, Memve'ele, Mekin(du 24 au 27 mai 2014);
- Comité de suivi Etat/CDE/CAMWATER ;
- Atelier sur la présentation du projet de l'annuaire statistique ;
- 3ème Forum Energétique Cameroun koree ;
- Atelier sur l'initiative Wash ;
- Célébration de la Journée mondiale de lavage des mains avec de l'eau et du savon ;
- Célébration de la journée internationale du SIDA ;
- Célébration de la Journée mondiale des toilettes ;
- Signature du protocole d'accord entre la République du Cameroun et la sociétéTBEA Co Ldt ;
- Signature du contrat de partenariat entre le Gouvernement de la République du Cameroun et impérial Holdings Limited (IHL) pour le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Yaoundé en mesure d'urgence.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 421

OFFRE D'ENERGIE

Responsable du programme

GHONNANG ZEKEYO Jean Pierre
Directeur de l'Electricité

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques	
Indicateur	Intitulé:	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (en Tep)
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	1680000.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	1800000.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2016
	Action 01:	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE
	Action 02:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
	Action 03:	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
	Action 04:	OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES
	Action 05:	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ
	Action 06:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ
DOTATIONS INITIALES	AE 77 720 543 985	CP 66 600 043 985
RESPONSABLE DU PROGRAMME	GHONNANG ZEKEYO Jean Pierre, Directeur de l'Electricité	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 421 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été mis en œuvre en 2014 dans un contexte marqué par :

les orientations du Chef de l'Etat dans ses messages :

« Pour ce qui est des projets de seconde génération dont l'exécution est prévue à partir de 2015, les études et la recherche de financements font actuellement l'objet de négociations. Il s'agit notamment d'infrastructures de production d'énergie, de transport, d'approvisionnement en eau » **Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2013 et du Nouvel An 2014** ;

« Pour donner un coup d'accélérateur à notre croissance, j'ai instruit le Gouvernement de mettre en œuvre un « plan d'urgence ». L'objectif est de réaliser, en trois ans, des progrès visibles et des améliorations mesurables dans des domaines vitaux. Citons dans ce sens la modernisation urbaine, la santé, l'agriculture, les routes, l'énergie, l'eau, l'habitat social et la sécurité. » **Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2014 et du Nouvel An 2015** ;

la validation par le Gouvernement du Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035) ;

La cession des actifs détenus par le Groupe AES CORPORATION dans le secteur de

l'électricité, partenaire de l'Etat du Cameroun dans ledit secteur au Fonds d'Investissement britannique ACTIS ;

L'insécurité transfrontalière, la crise centrafricaine et leurs corollaires, notamment le déplacement des populations et la baisse des activités économiques dans les régions concernées ;

La persistance de la crise financière internationale.

En ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations du Président de la République relativement au développement des projets de seconde génération, le Ministère de l'Eau et de l'Energie en liaison des partenaires privés, a poursuivi le processus de maturation desdits projets à l'instar de l'extension de la centrale à Gaz de Kribi (216 à 330 MW), de Bini à Warak (75 MW), de Menchum (72 MW), de Nachtigal Amont (420 MW), de Song Dong (270 MW) ainsi que les projets d'infrastructures de transport d'énergie électrique visant à sécuriser l'approvisionnement des villes de Yaoundé, de Douala et des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Pour ce qui est de la satisfaction à court, moyen et long terme des besoins en énergie électrique nécessaire aux activités économiques et sociales, le Gouvernement a validé le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035). Ce plan a été financé par la Banque Mondiale. Il propose un programme d'équipement en moyens de production et de transport d'électricité nécessaire pour assurer, dans le court, le moyen et le long terme, l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie électrique. De par sa nature anticipative, il est sensé éclairer le dialogue entre le Gouvernement et les investisseurs, ainsi que les partenaires au développement, autour des idées de projet de centrales électriques, schéma d'aménagement du territoire, projets ou pôle de développement industriels, etc.

Dans le domaine des produits pétroliers, l'approvisionnement du pays a été particulièrement marqué par une baisse des livraisons de la SONARA, l'augmentation des cotations internationales, une insuffisance des capacités de stockage, et des problèmes de logistiques de transferts. Ces difficultés sont liées à la tension de trésorerie de la SONARA qui éprouve des difficultés à acquérir des bruts suffisants, le paiement des manques à gagner dus par l'Etat au titre des importations de brut. En outre, les manques à gagner dus aux importateurs n'a pas permis le respect des délais d'exécution des différents programmes d'importations des produits pétroliers. Quelques actions ont été entreprises par la SCDP en vue d'augmentation ses capacités de stockage qui demeurent insuffisantes. Ces efforts ont été plombés par le problème de logistique de transfert des produits pétroliers vers les dépôts de l'intérieur.

Pour réduire le déficit actuel de production d'énergie et éviter que celui-ci ne se perpétue, d'importants efforts ont été consentis afin d'accélérer l'exécution des projets de centrales électriques en cours de construction.

En outre, les travaux de construction des aménagements hydroélectriques de Lom Pangar, de

Mekin et de Memve'ele se sont poursuivis et toutes les mesures prises en vue du respect de leur calendrier de mise en service respectivement en 2015, 2016 et 2017. Dans le même temps, les études préliminaires à la construction des nouvelles centrales électriques et de nouvelles infrastructures de transport d'électricité se poursuivent ou ont été lancées, selon le cas.

Dans la perspective d'accroître les quantités de produits pétroliers mis à la consommation, les travaux de modernisation et d'extension de la raffinerie la Société Nationale de Raffinage ont été engagés afin de lui permettre de traiter plus de pétrole bruts camerounais et de faire passer sa capacité de production de 2,2 millions de tonnes actuellement à 3,5 millions de tonnes à terme.

Dans le même temps, pour permettre de constituer des stocks substantiels de sécurité, les travaux d'extension de la capacité des installations de stockage dans les dépôts existants et de construction de nouveaux dépôts dans les grandes villes ont été lancés.

En outre, des études ont été engagées en vue de la construction d'un terminal d'hydrocarbures d'une capacité de 246 000 m³ dans la zone portuaire de Kribi.

Afin de promouvoir un accès accru des populations au gaz domestique, reconnu comme une source d'énergie propre, notamment en milieu rural et dans les zones à écologie fragile, de nouveaux centres emplisseurs sont en construction dans les Régions de l'Est et de l'Extrême Nord du Cameroun.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le Programme 421 « OFFRE D'ENERGIE » avait pour objectif d'accroître l'offre d'énergie pour répondre aux besoins des populations et des opérateurs économiques, en portant la quantité d'énergie disponible pour la consommation finale actuellement de 1 680 000 tep (en 2014) à 1 800 000 tep (en 2016) et 2 000 000 tep (en 2018).

De façon générale le taux de réalisation technique est de 0% tandis que le taux de réalisation financière est de 99%.

Pour ce qui est de la performance technique, le taux de réalisation est de 0% dans la mesure où le résultat obtenu au 31 décembre 2014 se situe également à 1 680 000 tep qui est la même quantité obtenue au 31 décembre 2013.

Ladite performance technique se justifie ainsi qu'il suit :

à la différence de l'année 2013 qui a connu l'entrée en service de la centrale à gaz de Kribi (216 MW), le système électrique n'a pas enregistré de nouvel ouvrage de production d'électricité. Les capacités électriques installées de 2013 sont donc les mêmes qu'en 2014 ;

en attendant la finalisation du projet d'extension de la SONARA, la capacité de raffinage est également restée la même en 2013 et en 2014 ;

les travaux de construction de nouveaux ouvrages destinés à accroître significativement l'offre en énergie se poursuivent notamment les projets Lom Pangar, Mekinet Memve'ele. Qui seront respectivement mis en service en 2015 (mise en eau partielle),

en 2016 et 2017.

En ce qui concerne la performance financière, le taux de réalisation est de 99% sur la base des ressources internes affectées principalement à la poursuite de la réalisation desdits projets. S'agissant des produits pétroliers, les quantités de combustibles mis à la consommation se sont élevées à 2 187 464 m³ pour les produits pétroliers blancs et 79 859 Tonnes métriques (TM) pour le gaz de pétrole liquéfié (GPL).

ü Analyse de la performance globale du Programme 421

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	1 680 000	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	0	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 52 311 840 517	CP 41 191 340 517
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 25 408 703 468	Ecart CP 25 408 703 468
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 45 613 960 387	CP 64 005 652 325
TAUX DE CONSOMMATION	87,2 %	155,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- La valeur nulle de l'indicateur se justifie par le fait qu'à la différence de l'année 2013 qui a enregistré la mise en service de la centrale à gaz de Kribi (+216 MW) et le programme thermique d'urgence (100 MW), l'année 2014 n'a pas connu la mise en service de nouveaux ouvrages de production d'énergie aussi bien dans le secteur électrique que dans le secteur des produits pétroliers et du gaz ; - Les ouvrages qui doivent accroître de façon significative l'offre en énergie sont en cours de construction à l'instar des projets Lom Pangar, Memve'ele (211 MW), Mekin (15 MW) ainsi que l'extension de la SONARA. Leur mise en service respective est prévue pour 2015 (mise en eau partielle du barrage de Lom Pangar), 2017 pour Memve'ele, 2016 etpour l'extension de la SONARA ; - Le taux de consommation élevé constaté est imputable à ces trois grands projets dont les travaux d'exécution commencés depuis trois à quatre ans, selon le cas, se sont accélérés au cours de l'exercice 2014 ; - Les difficultés ci-dessous rencontrées dans l'exécution du Programme Offre d'Energie: · Les difficultés d'ordre technique ; · Les difficultés d'ordre matériel ; · les difficultés organisationnelles. Les difficultés d'ordre technique se rapportent aux aléas et malfaçons rencontrés dans l'exécution des différents et qui sont susceptibles d'avoir une influence soit sur le calendrier du projet, soit sur son coût, si des solutions idoines n'y sont pas apportées. Les difficultés d'ordre matériel rencontrées s'expriment en termes d'adéquation entre les moyens et les résultats attendus. Elles révèlent soit une insuffisance, soit de lenteurs dans la mobilisation crédits budgétaires dédiés à la réalisation ou au suivi des projets ainsi que de manque d'outils de travail appropriés, soit encore la non budgétisation de ressources pour la mise en œuvre de certaines activités, sous le prétexte qu'elles ne sont pas mature. Elles expliquent en partie, les retards considérables enregistrés au niveau des projets en construction ou de ceux en préparation. Ces difficultés s'expriment avec plus d'acuité lorsqu'apparaissent en milieu d'exercice, de nouvelles activités non programmées. Ce qui entraîne soit des blocages lorsque des ressources dédiées ne peuvent être trouvées, soit une réallocation forcée des moyens déjà modestes, au détriment des résultats attendus.	

Dans certains de cas, des difficultés de nature organisationnelles sont rencontrées, notamment lorsque certains projets matures exigeant une organisation dédiée doivent être portés par l'administration.

Parmi les difficultés organisationnelles figure en bonne place, l'absence ou la mauvaise circulation de l'information pour assurer un suivi adéquat du programme. Ceci est notamment le cas pour les activités telles que les grands projets qui sont mises en œuvre par des structures externes. En dehors du cadre de suivi des Feuilles de Route, ou des réunions des Comités de pilotage lorsqu'ils existent, il n'existe pas de mécanismes permettant de disposer, en tout temps, d'informations appropriées sur l'ensemble des activités du programme.

Les difficultés propres à chaque projet se présentent ainsi qu'il suit :

Projet de barrage réservoir de Lom Pangar

- Découverte d'une zone de roche très altérée (zone de failles avec rocher broyé remplis de matériaux meubles) sous la fondation de l'évacuateur de crues.
- La solution retenue a consisté en la réalisation d'une excavation supplémentaire de 20.000m³ sur 12m de profondeur et à la mise en place d'un volume équivalent de béton de remplissage.
- Les dispositions utiles ont été prises pour faire face aux dépenses supplémentaires occasionnées par la correction de cet aléa géologique.
- Retard dans la fabrication des équipements hydromécaniques (prises d'eau de l'usine de pied, prises de restitution et canalisations traversant le corps de l'ouvrage), du fait de l'exécution tardive des études de conception.
- En outre, des retards dans l'exécution de certaines tâches imputables aux lenteurs dans la passation des marchés ont été enregistrés ;
- Par ailleurs, des lenteurs dans la mobilisation des fonds de contrepartie et le retard dans le décaissement des financements de certains bailleurs de Fonds ont entraîné la mise en œuvre lente des infrastructures socio collectives prévues dans le PIR ;
- Retard dans le calendrier de mise en service de l'usine de pied et de la ligne d'évacuation d'énergie qui pourrait intervenir environ 18 mois après la date de mise en service du barrage.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele

- Les aléas géologiques ont fortement bouleversé toutes les données concernant le volume des travaux à l'évacuateur de crues principal. Le volume des excavations à l'emprise de cet ouvrage est passé du simple au quintuple (de 2800m³ à plus de 10.000m³), avant de rencontrer le substratum, la roche saine sur laquelle l'ouvrage doit être posé.
- Pour résoudre le problème, il a été procédé à une augmentation du volume du béton à mettre en place, par rapport aux quantités de base.
- Retard dans la mise en œuvre du PASEM, faute de ressources budgétaires dédiées, entraînant des remous au sein des populations.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin

- Le rapport mensuel du Maître d'œuvre du mois de juin 2014 a mis en évidence un certain nombre de malfaçons dans l'exécution technique et contractuelle du projet.
- Pour établir les responsabilités des uns et des autres, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a prescrit un audit technique et contractuel, ainsi que le recrutement d'un Panel technique et d'un Panel environnemental et social pour s'assurer que l'exécution du projet est conforme aux meilleures pratiques internationales en matière de protection de l'environnement, d'aménagement hydraulique et de construction des infrastructures.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Menchum

- L'absence de lisibilité sur le calendrier de bouclage des financements du projet induit chez l'entrepreneur du projet de la démotivation. Ce qui a entraîné un retard dans la réalisation des études d'APD qui sont notamment préfinancées par l'entrepreneur. Le calendrier prévisionnel du projet montre que sa mise en service ne pourrait intervenir, dans le meilleur des cas, qu'en 2019, au lieu de 2017, soit environ 24 mois de retard.
- La réalisation de plusieurs tâches a pris du retard du fait des lenteurs dans la mobilisation des crédits budgétaires dédiés.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Warak

- Le calendrier prévisionnel de mise en service du projet est aujourd'hui largement dépassé

	sans qu'il y ait de lisibilité sur le bouclage de son plan de financement ; - L'étude d'APD n'a pu être finalisée faute des données hydrologiques. Le contrat signé avec l'IRGM pour la collecte et le traitement desdites données n'est exécuté convenablement, du fait du retard dans le paiement des décomptes du prestataire. <u>Projet d'extension et de modernisation de la SONARA</u> Pour le projet d'extension et de modernisation de la SONARA, un retard a été accusé dans l'exécution de la première phase, du fait d'une part à la dette trop lourde de l'Etat vis-à-vis la SONARA, et d'autre part, à l'insuffisance des financements du projet. Un plan de refinancement de la SONARA a été initié avec la BGFI, sous l'égide du Ministère des Finances pour résorber cette dette et permettre à la SONARA de payer ses fournisseurs de Pétrole Brut.
PERSPECTIVES 2015	- Pour améliorer la performance du programme, il est utile d'améliorer la consistance budgétaire, en assurant notamment une plus grande adéquation entre les moyens et les résultats attendus. Dans un contexte résolument marqué par des contraintes budgétaires, il pourrait être plus productif, à travers une meilleure priorisation et rationalisation (intra et inter Programme) de concentrer les ressources sur un certain nombre d'activités phares ayant une relation de causalité avérée avec l'objectif du Programme. Ceci éviterait des saupoudrages qui s'effectuent en général au détriment des résultats. - Pour améliorer le suivi du Programme, il y aurait lieu de : · effectuer des missions périodiques d'inspection sur les sites des projets en cours d'exécution; · mettre en place un système de reporting s'appuyant sur la production des rapports périodiques, notamment pour les projets mis en œuvre par des structures externes ; · former les responsables de programmes, d'actions et d'activités, et les contrôleurs de gestion. · Poursuite des travaux de construction des barrages de Lom Pangar, Mekin et Memve'ele ; · La poursuite ou le lancement de la préparation des projets de construction de nouvelles infrastructures de transport d'électricité (ligne 400 kV Edéa-Yaoundé et lignes de bouclage des postes sources de Yaoundé, ligne 225 kV Song Loulou-Bafoussam et desserte du Nord Ouest et de l'Ouest, Ligne 225 kV Edea-Douala et renforcement des réseaux de la ville de Douala, Lignes et postes de renforcement du réseau interconnecté Nord, etc.) La finalisation ou le lancement des études préliminaires à la réhabilitation de certains barrages existants et la construction de nouveaux barrages, à savoir les barrages de Lagdo (à réhabiliter), de Menchum, Bini, Song Dong, Njock etc. et. ;

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE

ACTION 01 : ELABORATION ET MISE A JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ENERGIE								
OBJECTIF	L'élaboration des politiques et plans nécessaires à la promotion de l'offre d'énergie							
INDICATEUR	Intitulé :		Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie				Taux de réalisation technique : 33,33%	
	Unité de mesure :		Nombre entier					
	Année de référence :		2012					
	Valeur de référence :		0					
	Année cible :		2015					
	Valeur cible :		3 (documents fixant les objectifs de développement dans les domaines de l'électricité, des produits pétroliers et des énergies renouvelables)					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		1					
CREDITS <i>(hors FINEX d'un montant de 4 milliards)</i>	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 402 899 985	4 402 899 985	486 340 540	486 340 540	486 340 540	486 340 540	100%	100%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	Validation par le Gouvernement du Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035). Ledit plan comporte quatre volumes : - un volume consacré à l'évolution de la demande en énergie électrique jusqu'en 2035 ; - un volume consacré à l'offre de production devant satisfaire ladite demande ; - un volume relatif aux infrastructures de transport de l'électricité ; - un volume lié à l'évaluation économique et financière des investissements nécessaires au secteur de l'électricité.							

CONTEXT E DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Afin de satisfaire à l'horizon 2035 les besoins en énergie électrique nécessaires aux activités économiques et aux besoins des populations, le Gouvernement a décidé d'élaborer un Plan de Développement du Secteur de l'Electricité. Le financement dudit plan a été fait dans le cadre du Projet de Développement du Secteur de l'Energie financé par la Banque Mondiale ; - Par ailleurs, le secteur des produits pétroliers et du gaz ne disposent pas encore de document de planification.								
JUSTIFICA TION DU RESULTA T ET DE L'UTILISAT ION DES RESSOUR CES	- l'absence de documents de planification pour les secteurs des produits pétroliers et du gaz et des énergies renouvelables à cause des contraintes budgétaires ; - seul le secteur de l'électricité dispose d'un document de planification arrimé sur les objectifs fixés par le Gouvernement à l'horizon 2035.								
PERSPEC TIVES	- allouer des ressources financières adéquates pour la réalisation des deux autres documents de planification dans le domaine des produits pétroliers et du gaz ainsi que dans le secteur des énergies renouvelables ; - Appropriation du PDSE (2035) par le Gouvernement et les autres acteurs du secteur de l'électricité ; - Mise à jour régulière dudit plan pour tenir compte des évolutions de la demande lié à des évènements imprévisibles.								
OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et les objectifs de développement de l'offre d'énergie.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 33,33		
	Unité de mesure		doc						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3 (documents fixant les objectifs de développement dans les domaines de l'électricité, des produits pétroliers et des énergies renouvelables)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 402 899 985	4 402 899 985	486 340 540	486 340 540	486 340 540	1 953 534 325	100 %	401,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Afin de satisfaire à l'horizon 2035 les besoins en énergie électrique nécessaires aux activités économiques et aux besoins des populations, le Gouvernement a décidé d'élaborer un Plan de Développement du Secteur de l'Electricité. Le financement dudit plan a été fait dans le cadre du Projet de Développement du Secteur de l'Energie financé par la Banque Mondiale ; - Par ailleurs, le secteur des produits pétroliers et du gaz ne disposent pas encore de document de planification.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Validation par le Gouvernement du Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035). Ledit plan comporte quatre volumes : - un volume consacré à l'évolution de la demande en énergie électrique jusqu'en 2035 ; - un volume consacré à l'offre de production devant satisfaire ladite demande ; - un volume relatif aux infrastructures de transport de l'électricité ; un volume lié à l'évaluation économique et financière des investissements nécessaires au secteur de l'électricité.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- l'absence de documents de planification pour les secteurs des produits pétroliers et du gaz et des énergies renouvelables à cause des contraintes budgétaires ; - seul le secteur de l'électricité dispose d'un document de planification arrimé sur les objectifs fixés par le Gouvernement à l'horizon 2035.
Perspectives 2015	- allouer des ressources financières adéquates pour la réalisation des deux autres documents de planification dans le domaine des produits pétroliers et du gaz ainsi que dans le secteur des énergies renouvelables ; - Appropriation du PDSE (2035) par le Gouvernement et les autres acteurs du secteur de l'électricité ; - Mise à jour régulière dudit plan pour tenir compte des évolutions de la demande lié à des événements imprévisibles.

Action 02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

ACTION 02 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE								
OBJECTIF	Améliorer la capacité de production d'énergie électrique							
INDICATEUR (il est basé sur le premier triennat 2013-2015)	Intitulé :			Puissance installée			Taux de réalisation technique : 0%	
	Unité de mesure :			Mégawatt				
	Année de référence :			2013				
	Valeur de référence :			1 060 MW				
	Année cible :			2015				
	Valeur cible :			2 000 MW				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			1 291 MW				
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	73 172 618 000	62 052 118 000	51 815 500 000	40 695 000 000	45 117 61 9 870	45 117 61 9 870	87,1%	87,1%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Poursuite des travaux de construction des barrages de Lom Pangar, Memve'ele et Mekin ; - Finalisation des études de faisabilité du projet d'extension de la Centrale à Gaz de Kribi (216 MW à 330 MW) ; - Lancement des études d'avant-projet détaillé des barrages hydroélectriques de Menchum (72 MW) et de Bini à Warak (75 MW) ; - Finalisation des Etudes d'Avant Projet Détaillé (APD) du projet hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW) ; - Finalisation des Etudes d'Avant Projet Sommaire (APS) du projet hydroélectrique de Song Dong (270 MW) ; - Finalisation des Etudes d'Avant Projet Détaillé (APD) de la centrale éolienne des Monts Bamboutos (40 MW).							

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Afin de satisfaire au moindre coût la demande en énergie électrique (qui croit de 7% en moyenne par an) des opérateurs économiques et des ménages, le Gouvernement a entrepris depuis 2010 la construction des infrastructures de production d'énergie électrique à partir des ressources gazières (centrale à gaz de Kribi) et hydrauliques (Lom Pangar, Memve'ele et Mekin). Si la centrale à gaz de Kribi a pu être mise en service en 2013, les travaux de construction des ouvrages hydroélectriques quant à eux se poursuivent pour être mis en service en 2015 pour Lom Pangar (mise en eau partielle du barrage), en 2016 pour Mekin et 2017 pour Memve'ele ; - Les projets suscités ne permettront pas eux seul de couvrir la demande en énergie électrique dès l'année 2016, raison pour laquelle des projets de seconde génération sont en cours de préparation. Il s'agit de l'extension de la centrale à gaz de Kribi (216 à 330 MW), des projets hydroélectriques de Menchum (72 MW), de Bini à Warak (75 MW), de Nachitgal amont (420 MW) et de Song Dong (270 MW).								
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La valeur nulle de l'indicateur se justifie par le fait qu'à la différence de l'année 2013 qui a enregistré la mise en service de la centrale à gaz de Kribi (+216 MW) et le programme thermique d'urgence (100 MW), l'année 2014 n'a pas connu la mise en service de nouveaux ouvrages de production d'énergie dans le secteur électrique; - Les ouvrages qui doivent accroître de façon significative l'offre en énergie électrique sont soient en cours de construction à l'instar des projets Lom Pangar, Memve'ele (211 MW), Mekin (15 MW) soient dans la recherche de financement (centrale à gaz de Kribi) ainsi que l'extension de la SONARA. Leur mise en service respective est prévue pour 2015 (mise en eau partielle du barrage de Lom Pangar), 2017 pour Memve'ele, 2016 etpour l'extension de la SONARA ; - Le taux de consommation élevé constaté est imputable à la poursuite des travaux de construction des projets Lom Pangar, Memve'ele et Mekin projets dont les travaux d'exécution commencés depuis trois à quatre ans, selon le cas, se sont accélérés au cours de l'exercice 2014.								
PERSPECTIVES 2015	- Poursuite des grands chantiers de construction des barrages hydroélectriques de Lom Pangar, Memve'ele et Mekin ; - Finaliser le bouclage financier du projet d'extension de la centrale à gaz de Kribi pour éviter des rationnements d'énergie électrique dès l'année 2016 dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS) ; - Finalisation des études relatives à la réhabilitation du barrage Lagdo et à la construction des barrages de Menchum, Bini et de Nachitgal Amont.								
OBJECTIF	Accroitre la capacité de production d'énergie électrique.								
Indicateur	Intitulé:		Puissance installée (MW)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure								
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		1291.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		2221.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1 291						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	73 172 618 000	62 052 118 000	51 815 500 000	40 695 000 000	45 117 619 870	62 052 118 000	87,1 %	152,5 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Afin de satisfaire au moindre coût la demande en énergie électrique (qui croit de 7% en moyenne par an) des opérateurs économiques et des ménages, le Gouvernement a entrepris depuis 2010 la construction des infrastructures de production d'énergie électrique à partir des ressources gazières (centrale à gaz de Kribi) et hydrauliques (Lom Pangar, Memve'ele et Mekin). Si la centrale à gaz de Kribi a pu être mise en service en 2013, les travaux de construction des ouvrages hydroélectriques								

	quant à eux se poursuivent pour être mis en service en 2015 pour Lom Pangar (mise en eau partielle du barrage), en 2016 pour Mekin et 2017 pour Memve'ele ; - Les projets suscités ne permettront pas eux seuls de couvrir la demande en énergie électrique dès l'année 2016, raison pour laquelle des projets de seconde génération sont en cours de préparation. Il s'agit de l'extension de la centrale à gaz de Kribi (216 à 330 MW), des projets hydroélectriques de Menchum (72 MW), de Bini à Warak (75 MW), de Nachitgal amont (420 MW) et de Song Dong (270 MW).
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite des travaux de construction des barrages de Lom Pangar, Memve'ele et Mekin ; - Finalisation des études de faisabilité du projet d'extension de la Centrale à Gaz de Kribi (216 MW à 330 MW) ; - Lancement des études d'avant-projet détaillé des barrages hydroélectriques de Menchum (72 MW) et de Bini à Warak (75 MW) ; - Finalisation des Etudes d'Avant Projet Détaillé (APD) du projet hydroélectrique de Nachitgal Amont (420 MW) ; - Finalisation des Etudes d'Avant Projet Sommaire (APS) du projet hydroélectrique de Song Dong (270 MW) ; - Finalisation des Etudes d'Avant Projet Détaillé (APD) de la centrale éolienne des Monts Bamboutos (40 MW).
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La valeur nulle de l'indicateur se justifie par le fait qu'à la différence de l'année 2013 qui a enregistré la mise en service de la centrale à gaz de Kribi (+216 MW) et le programme thermique d'urgence (100 MW), l'année 2014 n'a pas connu la mise en service de nouveaux ouvrages de production d'énergie dans le secteur électrique; - Les ouvrages qui doivent accroître de façon significative l'offre en énergie électrique sont soit en cours de construction à l'instar des projets Lom Pangar, Memve'ele (211 MW), Mekin (15 MW) soit dans la recherche de financement (centrale à gaz de Kribi) ainsi que l'extension de la SONARA. Leur mise en service respective est prévue pour 2015 (mise en eau partielle du barrage de Lom Pangar), 2017 pour Memve'ele, 2016 etpour l'extension de la SONARA ; - Le taux de consommation élevé constaté est imputable à la poursuite des travaux de construction des projets Lom Pangar, Memve'ele et Mekin projets dont les travaux d'exécution commencés depuis trois à quatre ans, selon le cas, se sont accélérés au cours de l'exercice 2014.
Perspectives 2015	- Poursuite des grands chantiers de construction des barrages hydroélectriques de Lom Pangar, Memve'ele et Mekin ; - Finaliser le bouclage financier du projet d'extension de la centrale à gaz de Kribi pour éviter des rationnements d'énergie électrique dès l'année 2016 dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS) ; - Finalisation des études relatives à la réhabilitation du barrage Lagdo et à la construction des barrages de Menchum, Bini et de Nachitgal Amont.

Action 03 DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

ACTION 03 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE								
OBJECTIF	Améliorer la capacité de production d'énergie électrique							
INDICATEUR	Intitulé :		Puissance installée		Taux de réalisation technique :			
	Unité de mesure :		Mégawatt					
	Année de référence :		2012					
	Valeur de référence :		800					
	Année cible :		2015					
	Valeur cible :		2 000					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :							
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière : 0%	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	45 026 000	45 026 000	0	0	0	0	0	0
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Finalisation des Etudes d'Avant Projet Sommaire (APS) des projets ci-dessous : - Construction des réseaux de transport d'électricité de desserte et de bouclage de la ville de Yaoundé ; - Renforcement et stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Douala ; - Renforcement des réseaux de transport d'électricité de desserte des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest. Démarrage des études du projet de Renforcement et interconnexion des réseaux de transport d'électricité du Cameroun (RIN) et du Tchad.							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Le Plan d'urgence triennal décidé par le Chef de l'Etat a prescrit la réalisation d'infrastructures de transport d'énergie électrique. Ledit plan est en cohérence avec Le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035) qui a identifié la réalisation des ouvrages d'évacuation au plan national ainsi que dans le cadre de l'interconnexion électrique avec la République du Tchad.							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources affectées ont été virée dans une autre activité en dehors du programme offre d'énergie							
PERSPECTIVES								
OBJECTIF	Accoitre la capacité de transport de l'énergie électrique.							
Indicateur	Intitulé:		Capacité de transit dans le RIS (MW)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		1200.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		1923.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Capacité de transit dans le RIN (MW)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		212.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Capacité de transit dans le RIE (MW)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		15.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		45.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	45 026 000	45 026 000	0	0	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le Plan d'urgence triennal décidé par le Chef de l'Etat a prescrit la réalisation d'infrastructures de transport d'énergie électrique. Ledit plan est en cohérence avec Le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035) qui a identifié la réalisation des ouvrages d'évacuation au plan national ainsi que dans le cadre de l'interconnexion électrique avec la République du Tchad.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Finalisation des Etudes d'Avant Projet Sommaire (APS) des projets ci-dessous : - Construction des réseaux de transport d'électricité de desserte et de bouclage de la ville de Yaoundé ; - Renforcement et stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Douala ; - Renforcement des réseaux de transport d'électricité de desserte des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest. Démarrage des études du projet de Renforcement et interconnexion des réseaux de transport d'électricité du Cameroun (RIN) et du Tchad.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources affectées ont été virée dans une autre activité en dehors du programme offre d'énergie
Perspectives 2015	

Action 04**OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES**

OBJECTIF	Augmenter la capacité de raffinage des hydrocarbures.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de brut national raffiné				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de GPL produit par la SONARA (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		45.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Capacité de raffinage (TM)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2100000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3500000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 05 DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ

OBJECTIF	Augmenter la capacité de transport des produits pétroliers et du gaz.							
Indicateur	Intitulé:		Volume de GPL transporté (TM)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		73000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		98000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Volume de carburant transporté du dépôt principal vers l'intérieur (m3/mois)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		43000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ

ACTION 06 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE DES PRODUITS PETROLIERS ET DU GAZ								
OBJECTIF	Augmenter et sécuriser les installations de stockage des produits pétroliers et du gaz							
INDICATEUR	Intitulé :		Capacité de stockage		Taux de réalisation technique : 25, 35%			
	Unité de mesure :		m3					
	Année de référence :		2013					
	Valeur de référence :		129 000 m3					
	Année cible :		2016					
	Valeur cible :		200 000 m3					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		18 000 m3					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	100 000 000	100 000 000	10 000 000	10 000 000	9 999 977	9 999 977	99,99%	99,99%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Cette action avait deux activités : - Etude de construction de deux pipelines de produits pétroliers Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé ; - le dialogue de pré-qualification pour l'étude est achevé ; - le contrat PPP a été signé ; - Rénovation de l'outil de gestion et de sécurisation des stocks des produits pétroliers ; - outil de gestion des stocks a été rénové ; - teste de fonctionnement ont démarré.							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Finalisation de l'APD et APS ; - Réception des travaux de rénovation de l'outil de gestion et de sécurisation des stocks des produits pétroliers.							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La dotation affectée à l'étude de construction de deux pipelines est apparue insuffisante pour la réalisation desdites études. Elle a donc fait l'objet d'un virement de crédit destiné à l'aménagement des bureaux dans le nouvel immeuble du MINEE. Toutefois, il apparaît nécessaire d'élaborer le cadre réglementaire de l'activité du transport des produits pétroliers pour prendre en compte cette évolution ; - La dotation portant sur la rénovation de l'outil de gestion et de sécurisation des stocks des produits pétroliers. Cette activité a été menée, l'outil rénové et réceptionné. L'outil va permettre le suivi des stocks réglementaires dans les dépôts de la SCDP.								
PERSPECTIVES	- Validation des études d'APS et APD ; - Poursuite du programme d'augmentation des capacités de stockage ; - Finalisation du cadre réglementaire du transport des produits pétroliers au Cameroun, par rail, par pipeline, par mer et par route.								
OBJECTIF	Augmenter et sécuriser les installations de stockage des produits pétroliers et du gaz.								
Indicateur	Intitulé:		Capacité de stockage (m3)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25,35		
	Unité de mesure		m3						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		129000.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		200000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		18 000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	100 000 000	100 000 000	9 999 977	9 999 977	9 999 977	0	99,99 %	0 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Finalisation de l'APD et APS ; - Réception des travaux de rénovation de l'outil de gestion et de sécurisation des stocks des produits pétroliers.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Cette action avait deux activités : - Etude de construction de deux pipelines de produits pétroliers Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé ; - le dialogue de pré-qualification pour l'étude est achevé ; - le contrat PPP a été signé ; - Rénovation de l'outil de gestion et de sécurisation des stocks des produits pétroliers ; - outil de gestion des stocks a été rénové ; - teste de fonctionnement ont démarré.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La dotation affectée à l'étude de construction de deux pipelines est apparue insuffisante pour la réalisation desdites études. Elle a donc fait l'objet d'un virement de crédit destiné à l'aménagement des bureaux dans le nouvel immeuble du MINEE. Toutefois, il apparaît nécessaire d'élaborer le cadre réglementaire de l'activité du transport des produits pétroliers pour prendre en compte cette évolution ; -La dotation portant sur la rénovation de l'outil de gestion et de sécurisation des stocks des produits pétroliers. Cette activité a été menée, l'outil rénové et réceptionné. L'outil va permettre le suivi des stocks réglementaires dans les dépôts de la SCDP.								
Perspectives 2015	- Validation des études d'APS et APD ; - Poursuite du programme d'augmentation des capacités de stockage ; - Finalisation du cadre réglementaire du transport des produits pétroliers au Cameroun, par rail, par pipeline, par mer et par route.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 422

ACCES A L'ENERGIE

Responsable du programme

MESUMBE Martin AKAME
Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'électricité (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	49.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	55.0
Indicateur	Année cible:	2016
	Intitulé:	Taux d'accès au gaz domestique (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	17.0
	Année de référence:	2013
Indicateur	Valeur Cible	20.0
	Année cible:	2016
	Intitulé:	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	1.0
Indicateur	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	3.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE
	Action 02:	ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE
	Action 03:	RÉALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ
	Action 04:	DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE
	Action 05:	MAITRISE DE L'ÉNERGIE
DOTATIONS INITIALES	AE 22 983 027 465	CP 22 110 027 465
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MESUMBE Martin AKAME, Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 422 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été exécuté dans un contexte général caractérisé par des éléments se rattachant à :

- Les fluctuations des prix du pétrole brut à l'international ;
- La revalorisation des prix du gaz domestique et des produits pétroliers à la pompe en juillet 2014 ;
- la baisse de la subvention de l'Etat;
- l'insécurité transfrontalière, la crise centrafricaine et leurs corollaires, notamment le déplacement des populations et la baisse des activités économiques dans les régions concernées ;
- la poursuite de la réalisation des projets structurants du secteur de l'énergie électrique visant à améliorer l'offre et donc l'accès à l'électricité ;

- la demande croissante en électricité, en produits pétroliers et en gaz domestique ;
- l'intensification de la lutte contre la fraude des produits pétroliers ;
- la volonté manifeste du Gouvernement de développer et de promouvoir les énergies renouvelables comme sources alternatives aux énergies conventionnelles, telle que ressorti dans :

ü le discours du Chef de l'Etat lors de l'inauguration de l'unité de traitement de Gaz naturel de Ndogpassi, le 15 novembre 2013 : « Je vous l'ai souvent dit, l'énergie se situe au cœur de tout processus de développement. Sans elle, il ne peut y avoir d'industrie, ni de transformation de matières premières, et donc, pas d'économie moderne. C'est pourquoi, j'ai mis la question de l'énergie au centre de notre politique des « Grandes Réalisations ». Dans cet esprit, le Gouvernement s'est doté d'un plan de développement du secteur de l'énergie qui prévoit à la fois l'accroissement significatif de la production énergétique, l'extension des réseaux de distribution et le développement des énergies renouvelables » ;

ü la circulaire N°001/CAB/PR du 30 juillet 2013 prescrivant les directives pour la préparation du budget 2014 : « Au plan économique, le Gouvernement devra poursuivre: (...) l'amélioration des capacités de l'offre d'énergie, **y compris des énergies renouvelables**, par le développement des infrastructures y relatives, afin de satisfaire la demande des entreprises, des administrations publiques et des ménages » ;

ü les recommandations du CIEP (Comité Interministériel d'Examen des Programmes) en sa session d'août 2014, notamment celle de « poursuivre la mise en œuvre des projets identifiés pour la promotion des énergies renouvelables comme source alternative aux énergies traditionnelles ».

ü la validation en octobre 2014 par le Gouvernement du Cameroun avec l'ensemble des états de la CEEAC/CEMAC du livre blanc de politique pour l'accès universel aux services énergétiques et le développement social, un document de stratégie régional qui pose les énergies renouvelables comme axe prioritaire pour un accès universel aux services énergétiques.

S'agissant des fluctuations des prix du pétrole et la baisse de la subvention de l'Etat, l'année 2014 a été marquée par une fluctuation des prix du pétrole brut à l'international. Ces prix ont connu une augmentation entre le mois de janvier à mai 2014. Au second semestre, la conjoncture pétrolière a été plutôt favorable, faisant chuter le prix du baril de pétrole brut de 111, 8 USD à 62,2 USD entre le mois de juin 2014 et le mois de janvier 2015. Cette baisse a permis une réduction de la subvention de l'Etat sur les produits pétroliers. De plus, la revalorisation des prix des produits pétroliers et du gaz depuis juillet 2014 a davantage contribué à une diminution desdites subventions. L'effet conjugué de ces deux événements ont permis de générer des gains qui ont permis d'apurer une partie de la dette de l'Etat envers les Marketers au titre des subventions sur les produits pétroliers.

S'agissant des éléments se rattachant à l'insécurité transfrontalière dans certaines Régions du Cameroun :

Il faut relever que les projets d'électrification programmés dans ces parties du territoire ont connus de réelles perturbations entraînant ainsi l'abandon des chantiers par les prestataires, et

des lenteurs dans l'exécution des travaux à cause de l'arrimage aux procédures de sécurité mises en place. Par ailleurs le déplacement des populations a augmenté la consommation du bois comme source d'énergie.

Du fait de la prolifération dans les régions septentrionales des produits pétroliers d'origine frauduleuses, les marketers n'y ont pas implanté suffisamment de stations-service, car jugés peu rentables. L'insécurité transfrontalière dans la partie septentrionale sus-évoquée a entraîné une baisse significative des importations frauduleuses des produits pétroliers et la pénurie des produits pétroliers s'est fortement fait ressentir dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord. Il s'avère plus qu'urgent d'accompagner les mesures de lutte contre la fraude par le développement des infrastructures de distribution des produits pétroliers et du gaz.

En ce qui concerne l'intensification de la lutte contre la fraude sur les produits pétroliers

, outre les opérations « coup de poing » ponctuels en vue de démanteler les installations illicites de distributions et de stockage des produits pétroliers, la mise en œuvre du programme de marquage chimique des produits pétroliers s'est poursuivi en 2014 avec comme résultats un volume de 1 375 000 m³ de produits marqué, pour un objectif de 1 250 000 m³, soit un taux de réalisation de 110%, 6488 contrôles ont été effectués dans les stations-service et les points consommateurs. L'efficacité du marquage chimique des produits pétroliers a permis d'assurer l'accès des populations et des usagers à un carburant de bonne qualité, le taux de pollution étant passé de 4% à 0,4% de janvier à décembre 2014 avec un gain de 68,8 milliards de FCFA a été enregistré pour le Trésor Public.

S'agissant la demande croissante en électricité, en produits pétroliers et en gaz domestique

Le secteur de l'électricité est resté caractérisé par une demande nettement supérieure à l'offre, un taux d'accès à l'électricité en zone rurale faible, le secteur résidentiel ayant la plus forte demande en consommation. A cet effet, le Gouvernement a poursuivi avec la réhabilitation, la construction et l'extension des réseaux électriques existants, la promotion et l'extension des ouvrages de transport et de distribution pour desservir les zones frontalières (BAKASSI, LAC TCHAD), et le développement des énergies renouvelables comme sources alternatives pour répondre aux besoins des ménages.

En ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, les différentes orientations du Gouvernement telles que soulignées ci-dessus ont conduit à une intensification de la coopération avec les partenaires au développement et un véritable engouement des organisations de la société civile dont des actions sont déjà perceptibles sur le terrain avec des résultats plus ou moins mitigés. La nécessité de définir un cadre légal et réglementaire stable et fiable s'est donc de plus en plus imposée comme une urgence et a donné lieu à une série de concertations avec les principaux acteurs qui ont abouti à l'élaboration d'un avant-projet de loi portant promotion et développement des énergies renouvelables. Les concertations ainsi débutées devraient se poursuivre pour élaborer toute la batterie de textes qui devront accompagner ledit avant-projet de loi. Il reste cependant que les financements alloués au

développement des énergies renouvelables sont demeurés très en deçà des attentes, soit 4,34% du programme d'accès à l'énergie et moins de 1% du budget du MINEE (0,85%). Ce qui n'a pas permis de mener des activités majeures telles que la promotion du biogaz susceptible de réduire la consommation du bois-énergie dont les habitudes de consommation non efficaces continuent à avoir de nombreux effets néfastes sur la santé et l'environnement.

En ce qui concerne la maîtrise de l'énergie, il s'agit d'une action indispensable dans la conduite du programme d'accès à l'énergie. L'Etat ne peut en effet se résoudre à construire de nouvelles infrastructures énergétiques sans promouvoir parallèlement l'utilisation rationnelle de l'énergie au risque de ne pas tirer tous les bénéfices des nombreux investissements ainsi consentis. Mais les activités y afférentes n'ont pu être menées faute de ressources financières, il s'agit notamment de la modulation de la consommation électrique dont le marché a été signée en 2013 mais n'a pas été budgétisé en 2014 alors que le projet prévoit la mise en place d'une centrale pilote de 20MW qui devrait permettre de réduire les délestages dans le RIS et augmenter l'accès des ménages à l'électricité, par la constitution d'un pool des entreprises les plus grosses consommatrices de la zone industrielle de Douala. Il en va de même du projet « don chinois efficacité énergétique » par lequel l'Etat du Cameroun a reçu de la République du Chine, 1900 climatiseurs basse consommation et 300000 lampes économiques. L'installation desdits équipements devrait pourtant contribuer à réduire la consommation de l'Etat et dont sa facture énergétique vis-à-vis du concessionnaire ENEO.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 422 était d'améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie. Il s'agissait de parvenir à un niveau appréciable d'accès des populations aux différents types d'énergies.

Pour ce qui est de l'accès des ménages au GPL, mesuré par le taux d'accès au gaz domestique, il était question pour nous de porter ce dernier à 40% à l'horizon 2016. Cette valeur, bien qu'elle soit inscrite dans le PPA, ne reflète pas vraiment la réalité, et peut être ramenée à 22%. Cet indicateur a été très difficile à renseigner à cause du manque d'enquête dans ce domaine. Toutefois, le volume de GPL mis à la consommation est passé de 80 126 TM en 2013 à 88 352 TM en 2014, soit une augmentation de 10%. Ces résultats s'expliquent d'une part par le respect des programmes des importations qui ont permis de supprimer les pénuries habituellement observées, et d'autre part par l'augmentation du parc de bouteilles dans la chaîne de distribution du GPL, qui ont impulsé la disponibilité de ce produit.

S'agissant de l'accès à électricité, il était question de porter son taux d'accès à 55% à l'horizon 2015. Au cours de l'année 2014 ce taux n'a pas pu être évalué à cause de l'indisponibilité des données pouvant le renseigner efficacement. En effet, il doit prendre en compte tous les projets d'électrification rurale mis en œuvre par tous les intervenants (MINEE, Sociétés sous tutelle, PNPD, FEICOM, MINADER...). Néanmoins, les projets d'électrification

rurale du plan d'urgence et du BIP MINEE ont permis d'électrifier 40 localités sur les 65 prévues soit un taux de réalisation technique de 61.53%. Plusieurs marchés sont tombés dans la forclusion (10%) et les autres sont en cours d'exécution.

Concernant les énergies renouvelables, l'enveloppe budgétaire allouée en 2014 s'élevait à 950 000 000 FCFA et prévoyait entre autres :

- la construction de mini-centrales solaires d'une capacité totale 79,1kW et l'installation de 328 lampadaires solaires certaines localités (09) ;
- l'acquisition d'équipements de mesure, de suivi et de contrôle des projets d'énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie ;
- la prospection et l'élaboration d'une carte des énergies renouvelables en fonction de la nature et des gisements.

De manière générale la mise en œuvre de ces différents projets a connu des problèmes liés à la notification tardive des différents marchés (novembre 2014) et au fait que l'ensemble des équipements afférents à ces projets sont importés, ce qui a entraîné une prorogation des délais d'exécution qui avaient été initialement prévus à trois (03) mois. Deux de ces projets ont effectivement déjà été réceptionnés, tandis que le taux d'exécution général des autres est estimé à au moins 60%.

S'agissant de l'acquisition des équipements, l'ensemble des équipements commandés a effectivement été réceptionné. Il s'agit d'un GPS, d'un solarimètre, d'un analyseur d'ensoleillement, d'un altimètre, d'une station météo portable, d'une caméra thermique et d'un débitmètre-anémomètre.

S'agissant de la prospection et l'élaboration d'une carte des énergies renouvelables, le projet est en cours d'élaboration.

En ce qui concerne la maîtrise de l'énergie, en dépit du fait que l'activité n'a pas été budgétisée, le projet de modulation de la consommation électrique s'est cependant poursuivi. La centrale pilote virtuelle de 20MW prévue a été réceptionné tandis qu'une convention technique a été signée entre l'entreprise ENERGY POOL et ENEO pour la mise en œuvre de la phase pilote du projet. La mise en place du pool d'entreprises est en cours et son opérationnalisation est envisagée pour 2015.

ü Analyse de la performance globale du Programme 422

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	16,67%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	0,6	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 310 491 657	CP 5 437 491 657
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 16 672 535 808	Ecart CP 16 672 535 808
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 091 148 875	CP 17 455 580 917
TAUX DE CONSOMMATION	80,7 %	321 %

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Le résultat technique de l'année 2014 (16,67%) est inférieur à celui de l'année précédente (32%). En effet, le calcul des taux de réalisation des indicateurs en 2013 ne prenait en compte que les situations en date, et non leur évolution par rapport aux cibles attendues. Et la mise en œuvre des actions du Programme n'étaient pas suffisantes pour réaliser les objectifs fixés ; - Des lenteurs ont été observées dans le processus de passation et d'exécution des Marché BIP ; - L'indisponibilité des fonds de contrepartie pour certains projets bénéficiant des conventions ; - Indisponibilité des données pouvant renseigner fidèlement les indicateurs La faible utilisation des ressources se justifie par le fait que les financements extérieurs n'ont pas été engagés au MINEE (16 483 995 000 FCFA).
PERSPECTIVES 2015	- Accélérer les procédures de publication des marchés au MINMAP ; - Mettre sur pied des mécanismes de collaboration entre ces acteurs (AER, EDC, ENEO, FEICOM PNDP, Communes..) en organisant des séances de travail semestriel pour un échange d'information ; - Mettre à la disposition des délégations régionales des fiches de collecte type à renseigner annuellement (mi-décembre de l'année N-1) ; - Inscrire une activité sur la collecte des données pour la mise à jour des indicateurs sur l'énergie ; - Finaliser l'élaboration du cadre légal et réglementaire par la formulation des textes d'application ; - Elaborer d'un plan de développement des énergies renouvelables ; - Poursuivre l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques et l'éclairage public solaire ; - Mettre en œuvre le programme de valorisation du biogaz en y affectant une dotation financière.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE

ACTION 01 : ELABORATION ET MISE A JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES D'ACCES A L'ENERGIE								
OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et objectifs poursuivis en matière d'accès à l'énergie							
INDICATEUR	Intitulé :		Documents de politique élaborés et/ou mis actualisés				Taux de réalisation technique : 100%	
	Unité de mesure :		Nombre					
	Année de référence :		2013					
	Valeur de référence :		1					
	Année cible :		2016					
	Valeur cible :		2					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		2					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	457 357 465	457 357 465	397 277 495	397 277 495	397 277 495	397 277 495	100,00%	100,00%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Dépenses courantes du programme II : les charges de fonctionnement du programme (ont été affectées dans cette action ; - Elaboration du cadre réglementaire régissant le domaine des énergies renouvelables : cette activité il s'est agi de produire le cadre légal du projet de loi régissant les énergies renouvelables.							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- La loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun, qui ouvre le champ à la promotion des énergies renouvelables ; - Le décret n° 2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du MINEE, qui a mis sur pied de nouvelles directions techniques dont la Direction des Energies Renouvelables et la Maîtrise de l'Energie (DERME).							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- L'unique activité d'investissement budgétisée a été réalisée et un avant projet de loi régissant les énergies renouvelables au Cameroun, d'où la valeur 2 à l'indicateur de l'action ; - Les dépenses courantes du programme ont complètement été utilisées.								
PERSPECTIVES	- Elaborer une stratégie pour la sécurité énergétique en matière des produits pétroliers et du gaz domestique à l'horizon 2035-2050, l'objectif étant de définir une stratégie cohérente et bien structurée, en vue d'assurer la sécurité énergétique du pays en matière de produits pétroliers et du gaz à court, moyen et long terme. - Réaliser une enquête nationale sur l'accès à l'énergie, qui permettra de renseigner l'indicateur sur l'accès au GPL, de l'électricité et aux énergies renouvelables ; - Réviser l'ensemble des textes règlementaires relatifs au raffinage, à l'importation, à l'exportation, au stockage, à la distribution, à la vente des soutes maritimes et aviation et au contrôle de la qualité, de la quantité et de la provenance des produits pétroliers, afin qu'ils soient une émanation de la loi régissant le secteur pétrolier aval, en attente de signature ; - Mettre à jour le plan directeur d'électrification rurale, élaboré en 2006 ; - Elaborer le plan de développement des énergies renouvelables ; - Finaliser la carte électrique dont la conception a été lancée en 2013.								
OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et objectifs poursuivis en matière d'accès à l'énergie.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de promotion de l'accès à chaque type d'énergie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		doc						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	457 357 465	457 357 465	397 277 495	397 277 495	397 277 495	283 796 132	100 %	71,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun, qui ouvre le champ à la promotion des énergies renouvelables ; -Le décret n° 2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du MINEE, qui a mis sur pied de nouvelles directions techniques dont la Direction des Energies Renouvelables et la Maîtrise de l'Energie (DERME).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Dépenses courantes du programme II : les charges de fonctionnement du programme (ont été affectées dans cette action ; -Elaboration du cadre réglementaire régissant le domaine des énergies renouvelables : cette activité il s'est agi de produire le cadre légal du projet de loi régissant les énergies renouvelables.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- L'unique activité d'investissement budgétisée a été réalisée et un avant projet de loi régissant les énergies renouvelables au Cameroun, d'où la valeur 2 à l'indicateur de l'action ; - Les dépenses courantes du programme ont complètement été utilisées.
Perspectives 2015	- Elaborer une stratégie pour la sécurité énergétique en matière des produits pétroliers et du gaz domestique à l'horizon 2035-2050, l'objectif étant de définir une stratégie cohérente et bien structurée, en vue d'assurer la sécurité énergétique du pays en matière de produits pétroliers et du gaz à court, moyen et long terme. - Réaliser une enquête nationale sur l'accès à l'énergie, qui permettra de renseigner l'indicateur sur l'accès au GPL, de l'électricité et aux énergies renouvelables ; - Réviser l'ensemble des textes réglementaires relatifs au raffinage, à l'importation, à l'exportation, au stockage, à la distribution, à la vente des soutes maritimes et aviation et au contrôle de la qualité, de la quantité et de la provenance des produits pétroliers, afin qu'ils soient une émanation de la loi régissant le secteur pétrolier aval, en attente de signature ; - Mettre à jour le plan directeur d'électrification rurale, élaboré en 2006 ; - Elaborer le plan de développement des énergies renouvelables ; - Finaliser la carte électrique dont la conception a été lancée en 2013.

Action 02 ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE

ACTION 02 : ELECTRIFICATION URBAINE, PERIURBAINE ET RURALE								
OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural							
INDICATEUR	Intitulé :		Taux d'électrification		Taux de réalisation technique : 61.53%			
	Unité de mesure :		%					
	Année de référence :		2010					
	Valeur de référence :		48					
	Année cible :		2016					
	Valeur cible :		70					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :							
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	21 485 67 0 000	20 612 67 0 000	5 034 929 483	4 161 929 483	3 815 586 701	3 815 586 701	75,8%	75,8%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- L'électrification des localités programmées (40 sur 65) a permis le raccordement au réseau électrique de plus de 1000 ménages en zones rurales ; - Le lancement des activités du PRERETD (Programme de Renforcement des Equipements de Transport et de Distribution, qui à moyen terme va permettre l'électrification de 423 localités dans 08 régions du Cameroun ainsi que l'installation de 1000 foyers d'éclairage public ; - L'avancement notable du projet Rumpi a permis la fourniture de 128 kits solaires dans 32 localités, l'électrification de 21 localités sur les 26 prévues et le lancement des travaux de construction de la microcentrale hydroélectrique de 2.9mW.							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Faible taux d'accès à l'électricité; - Nécessité d'améliorer l'accès des ménages à l'électricité ; - Insécurité dans certaines régions.							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le faible taux de réalisation technique et même financier de l'électrification rurale s'explique par : - Retard dans la publication des marchés ; - Retard dans l'exécution des travaux ; - Plusieurs marchés du Programme sont tombés dans la forclusion, et n'ont pas été réalisés ; - Le manque de synergie des acteurs du secteur ; - La faible utilisation des ressources se justifie par le fait que les financements extérieurs n'ont pas été engagés au MINEE (16 483 995 000 FCFA).								
PERSPECTIVES	- Accélérer les procédures de publication des marchés au MINMAP ; - procéder à la pré qualification des prestataires et renforcer les capacités des ingénieurs de suivi des travaux d'électrification à travers des formations spécifiques ; - Mettre sur pied des mécanismes de collaboration entre ces acteurs (AER, EDC, ENEO, FEICOM PNDP, Communes..) en organisant des séances de travail semestriel pour un échange d'information. Par ailleurs mettre à la disposition des délégations régionales des fiches de collecte type à renseigner annuellement (mi-décembre de l'année N-1) ; - Intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès ; - Inscrire une activité sur la collecte des données pour la mise à jour des indicateurs sur l'énergie.								
OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural.								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'électrification (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 61,53		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2010						
	Valeur de référence:		48.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	21 485 670 000	20 612 670 000	5 034 929 483	4 161 929 483	3 815 586 701	16 930 438 985	75,8 %	404,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Faible taux d'accès à l'électricité; - Nécessité d'améliorer l'accès des ménages à l'électricité ; -Insécurité dans certaines régions.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- L'électrification des localités programmées (40 sur 65) a permis le raccordement au réseau électrique de plus de 1000 ménages en zones rurales ; - Le lancement des activités du PRERETD (Programme de Renforcement des Equipements de Transport et de Distribution, qui à moyen terme va permettre l'électrification de 423 localités dans 08 régions du Cameroun ainsi que l'installation de 1000 foyers d'éclairage public ; -L'avancement notable du projet Rumpi a permis la fourniture de 128 kits solaires dans 32 localités, l'électrification de 21 localités sur les 26 prévues et le lancement des travaux de construction de la microcentrale hydroélectrique de 2.9 MW.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le faible taux de réalisation technique et même financier de l'électrification rurale s'explique par : - Retard dans la publication des marchés ; - Retard dans l'exécution des travaux ; - Plusieurs marchés du Programme sont tombés dans la forclusion, et n'ont pas été réalisés ; - Le manque de synergie des acteurs du secteur ; - La faible utilisation des ressources se justifie par le fait que les financements extérieurs n'ont pas été engagés au MINEE (16 483 995 000 FCFA).
Perspectives 2015	- Accélérer les procédures de publication des marchés au MINMAP ; - procéder à la pré qualification des prestataires et renforcer les capacités des ingénieurs de suivi des travaux d'électrification à travers des formations spécifiques ; - Mettre sur pied des mécanismes de collaboration entre ces acteurs (AER, EDC, ENEO, FEICOM PNDP, Communes..) en organisant des séances de travail semestriel pour un échange d'information. Par ailleurs mettre à la disposition des délégations régionales des fiches de collecte type à renseigner annuellement (mi-décembre de l'année N-1) ; - Intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès ; - Inscrire une activité sur la collecte des données pour la mise à jour des indicateurs sur l'énergie.

Action 03 R  ALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS P  TROLIERS ET DU GAZ

ACTION 03 : REALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS ET DU GAZ								
OBJECT IF	Améliorer l'accès des ménages et des usagers aux produits pétroliers et au gaz (en qualité et en quantité)							
INDICATEUR	Intitulé :		Taux de couverture en station-service		Taux d'accès au GPL		Taux de réalisation technique : 0%	
	Unité de mesure :		%		%			
	Année de référence :		2013		2013			
	Valeur de référence :		25		17			
	Année cible :		2016		2016			
	Valeur cible :		60		40			
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		30		19			
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	0	0	0	0	0	0,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 59 nouvelles stations-services ont été construites au cours de l'année 2014 afin d'améliorer l'accès des populations aux produits pétroliers et au gaz domestique, portant le nombre total de stations-services à 660 sur l'ensemble du territoire national au 31 décembre 2014 ; - 14 nouveaux agréments ont été accordés au courant de l'année 2014, soit 10 pour la distribution de l'ensemble des produits pétroliers, 02 pour la distribution exclusive du GPL et 02 pour la vente des soutes maritimes, soit au total 47 sociétés agréées à l'exercice des activités de distribution du secteur pétrolier aval à la fin de cette même année ; - le marquage chimique des produits pétroliers s'est poursuivi en 2014 avec comme résultats un volume de 1 375 000 m3 de produits marqué, pour un objectif de 1 250 000 m3, soit un taux de réalisation de 110%. et 6 488 contrôles effectués dans les stations-service et les points consommateurs, et 131 cas de pollution correspondant à un taux de pollution moyen de 2,0% ont été détectés. le taux de pollution est passé de 4% à 0,4% de janvier à décembre 2014, et un gain de 68,8 milliards de FCFA a été enregistré pour le Trésor Public.							

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- revalorisation des prix des produits pétroliers et du gaz depuis juillet 2014 ; - modification de la structure des prix, avec pour conséquence la diminution de la TSPP ; - nombres de stations-services insuffisants et géographiquement répartis très inégalement sur l'ensemble du territoire national ; - entrée massive des bouteilles à gaz de marque étrangères dans le circuit de distribution du GPL.								
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Sous l'impulsion du MINEE, le Groupement HYDRAC/AUTHENTIX a préfinancé tout au long de l'année 2014 les opérations des marquages chimiques des produits pétroliers à hauteur de 3 milliards de FCFA								
PERSPECTIVES	- Construire des points ruraux de distribution des produits pétroliers dans les localités non desservies, afin de développer lesdites localités ; - Budgétiser et poursuivre les programmes de marquage chimique, institués par décret n° 2010/3032/PM du 08 novembre 2010 portant marquage chimique des produits pétroliers et des opérations « coup de poing » en vue et la réduction, voire l'éradication de la fraude pétrolière ; - Poursuivre le projet de sensibilisation des populations sur les dangers liés à la détention et à la manipulation frauduleuses des produits pétroliers au Cameroun.								
OBJECTIF	Améliorer l'accès des ménages et des usagers aux produits pétroliers et au gaz.								
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture en station-service (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		25.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30						
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accès au GPL (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		17.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		19						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	50 000 000	50 000 000	0	0	0	0	0 %	0 %	
CONTEXTE DE									

MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- revalorisation des prix des produits pétroliers et du gaz depuis juillet 2014 ; - modification de la structure des prix, avec pour conséquence la diminution de la TSPP ; - nombres de stations-services insuffisants et géographiquement répartis très inégalement sur l'ensemble du territoire national ; - entrée massive des bouteilles à gaz de marque étrangères dans le circuit de distribution du GPL.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 59 nouvelles stations-services ont été construites au cours de l'année 2014 afin d'améliorer l'accès des populations aux produits pétroliers et au gaz domestique, portant le nombre total de stations-services à 660 sur l'ensemble du territoire national au 31 décembre 2014 ; - 14 nouveaux agréments ont été accordés au courant de l'année 2014, soit 10 pour la distribution de l'ensemble des produits pétroliers, 02 pour la distribution exclusive du GPL et 02 pour la vente des soutes maritimes, soit au total 47 sociétés agréées à l'exercice des activités de distribution du secteur pétrolier aval à la fin de cette même année ; - le marquage chimique des produits pétroliers s'est poursuivi en 2014 avec comme résultats un volume de 1 375 000 m³ de produits marqué, pour un objectif de 1 250 000 m³, soit un taux de réalisation de 110%. et 6 488 contrôles effectués dans les stations-service et les points consommateurs, et 131 cas de pollution correspondant à un taux de pollution moyen de 2,0% ont été détectés. le taux de pollution est passé de 4% à 0,4% de janvier à décembre 2014, et un gain de 68,8 milliards de FCFA a été enregistré pour le Trésor Public.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Sous l'impulsion du MINEE, le Groupement HYDRAC/AUTHENTIX a préfinancé tout au long de l'année 2014 les opérations des marquages chimiques des produits pétroliers à hauteur de 3 milliards de FCFA
Perspectives 2015	- Construire des points ruraux de distribution des produits pétroliers dans les localités non desservies, afin de développer lesdites localités ; - Budgétiser et poursuivre les programmes de marquage chimique, institués par décret n° 2010/3032/PM du 08 novembre 2010 portant marquage chimique des produits pétroliers et des opérations « coup de poing » en vue de la réduction, voire l'éradication de la fraude pétrolière ; - Poursuivre le projet de sensibilisation des populations sur les dangers liés à la détention et à la manipulation frauduleuses des produits pétroliers au Cameroun.

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE

ACTION 04 : DEVELOPPEMENT DES SOURCES D'ENERGIES RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS-ENERGIE								
OBJECTIF	Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation							
INDICATEUR	Intitulé :			Part des ENR dans le mix énergétique disponible à la consommation			Taux de réalisation technique : 60%	
	Unité de mesure :			%				
	Année de référence :			2012				
	Valeur de référence :			0				
	Année cible :			2017				
	Valeur cible :			5				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			1%				
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	950 000 000	950 000 000	950 000 000	878 284 679	878 284 679	878 284 679	100,0%	100,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Construction de mini-centrales solaires (79,1 KW) et installation de lampadaires solaires (328) dans les localités de Meyomessi, Elat, Nkilzock, Nanga-Eboko, Mbankomo, Ngoumou, Ngomdouma et Mvomeka ; - Acquisition d'équipements de suivi et de contrôle des projets d'énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie (GPS, solarimètre, altimètre, analyseur d'ensoleillement, station météo portable, caméra thermique infrarouge, débitmètre-anémomètre)							

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Absence des données de base sur le potentiel des énergies renouvelables ; - Absence d'un bilan des réalisations en matière des énergies renouvelables ; - Absence d'un cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables ; - Absence d'un document de stratégie orientant l'action gouvernementale dans le domaine des énergies renouvelables ; - Lenteur dans le processus de passation des marchés ; - Absence de ressources financières allouées aux études et au suivi de l'exécution des projets ; - Indisponibilité des équipements des énergies renouvelables sur le marché local ; - Absence d'un processus de sélection rigoureuse des partenaires locaux et internationaux ; - Absence d'une stratégie de recherche dans le domaine des énergies renouvelables ; - Manque des dispositifs incitatifs de promotion, de facilitation et de soutien au développement des énergies renouvelables ; - Insuffisance de la main d'œuvre qualifié dans le secteur public, le secteur privé et la société civile ; - Engorgement au port autonome de Douala.								
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les projets programmés ont été réalisés, les Procès-verbaux de réception provisoire et les rapports d'études sont disponibles								
PERSPECTIVES	- Finaliser l'élaboration du cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables ; - Elaborer d'un plan de développement des énergies renouvelables ; - Elaborer et mettre en place un programme de développement de la micro-hydroélectricité ; - Poursuivre l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques et l'éclairage public solaire ; - Développer les autres formes d'énergies renouvelables (éolien, biomasse) ; - Mettre en œuvre le programme de valorisation du biogaz.								
OBJECTIF	Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation.								
Indicateur	Intitulé:		Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	950 000 000	950 000 000	878 284 679	878 284 679	878 284 679	341 345 800	100 %	38,9 %	
CONTEXTE DE									

MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Absence des données de base sur le potentiel des énergies renouvelables ; - Absence d'un bilan des réalisations en matière des énergies renouvelables ; - Absence d'un cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables ; - Absence d'un document de stratégie orientant l'action gouvernementale dans le domaine des énergies renouvelables ; - Lenteur dans le processus de passation des marchés ; - Absence de ressources financières allouées aux études et au suivi de l'exécution des projets ; - Indisponibilité des équipements des énergies renouvelables sur le marché local ; - Absence d'un processus de sélection rigoureuse des partenaires locaux et internationaux ; - Absence d'une stratégie de recherche dans le domaine des énergies renouvelables ; - Manque des dispositifs incitatifs de promotion, de facilitation et de soutien au développement des énergies renouvelables ; - Insuffisance de la main d'œuvre qualifié dans le secteur public, le secteur privé et la société civile ; - Engorgement au port autonome de Douala.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction de mini-centrales solaires (79,1 KW) et installation de lampadaires solaires (328) dans les localités de Meyomessi, Elat, Nkilzock, Nanga-Eboko, Mbankomo, Ngoumou, Ngomdouma et Mvomeka ; -Acquisition d'équipements de suivi et de contrôle des projets d'énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie (GPS, solarimètre, altimètre, analyseur d'ensoleillement, station météo portable, caméra thermique infrarouge, débitmètre- anémomètre).
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les projets programmés ont été réalisés, les Procès-verbaux de réception provisoire et les rapports d'études sont disponibles
Perspectives 2015	- Finaliser l'élaboration du cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables ; - Elaborer d'un plan de développement des énergies renouvelables ; - Elaborer et mettre en place un programme de développement de la micro-hydroélectricité ; - Poursuivre l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques et l'éclairage public solaire ; - Développer les autres formes d'énergies renouvelables (éolien, biomasse) ; - Mettre en œuvre le programme de valorisation du biogaz.

Action 05 MAITRISE DE L'ÉNERGIE

ACTION 05 : MAÎTRISE DE L'ENERGIE								
OBJECTIF	Promouvoir les économies d'énergie							
INDICATEUR	Intitulé :		Consommation d'énergie par unité de PIB				Taux de réalisation technique : 30%	
	Unité de mesure :		%					
	Année de référence :		2012					
	Valeur de référence :		0					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		5					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		30%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 000 000	40 000 000	0	0	0	0	0,0%	0,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Construction d'une centrale de modulation électrique de 20MW à Douala et signature d'une convention technique entre l'entreprise ENERGY POOL et ENEO. (Le marché afférent à ce projet avait été signé en 2013, mais le montant y afférent n'a pas été budgétisé en 2014)							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Absence d'un cadre légal et réglementaire de la maîtrise de l'énergie ; - Insuffisance dans le processus de budgétisation des activités (cas du projet ENERGY POOL) ; - Les fonds nécessaires pour l'enlèvement du matériel du don chinois du port autonome de Douala n'ont pas été débloqués, ce qui n'a pas permis de mener l'activité y afférente ; - S'agissant de l'enquête relative à la consommation du bois, l'activité était tributaire de la finalisation de la phase 1 qui a pris du retard et n'a pas permis de tenir les délais dans l'examen du DAO y relatif.							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le marché afférent à ce projet avait été signé en 2013, mais le montant y afférent n'a pas été budgétisé en 2014) ; - Les ressources sont tombées dans la forclusion.							
PERSPECTIVES	- Elaborer un cadre légal et réglementaire de la maîtrise de l'énergie ; - Poursuivre avec le projet de modulation de la consommation électrique ; - Mettre en œuvre le plan national d'efficacité énergétique ; - Finaliser le projet don chinois – efficacité énergétique ; - Mettre en œuvre les activités de rationalisation de la consommation du bois-énergie telles que les enquêtes sur la consommation du bois et la diffusion des foyers améliorés.							
OBJECTIF	Promouvoir les économies d'énergie							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'économies d'énergie réalisées (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 30	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 000 000	40 000 000	0	0	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Absence d'un cadre légal et réglementaire de la maîtrise de l'énergie ; - Insuffisance dans le processus de budgétisation des activités (cas du projet ENERGY POOL) ; - Les fonds nécessaires pour l'enlèvement du matériel du don chinois du port autonome de Douala n'ont pas été débloqués, ce qui n'a pas permis de mener l'activité y afférente ; -S'agissant de l'enquête relative à la consommation du bois, l'activité était tributaire de la finalisation de la phase 1 qui a pris du retard et n'a pas permis de tenir les délais dans l'examen du DAO y relatif.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Construction d'une centrale de modulation électrique de 20MW à Douala et signature d'une convention technique entre l'entreprise ENERGY POOL et ENEO. (Le marché afférent à ce projet avait été signé en 2013, mais le montant y afférent n'a pas été budgétisé en 2014)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le marché afférent à ce projet avait été signé en 2013, mais le montant y afférent n'a pas été budgétisé en 2014) ; -Les ressources sont tombées dans la forclusion.							
Perspectives 2015	- Elaborer un cadre légal et réglementaire de la maîtrise de l'énergie ; - Poursuivre avec le projet de modulation de la consommation électrique ; - Mettre en œuvre le plan national d'efficacité énergétique ; - Finaliser le projet don chinois – efficacité énergétique ; - Mettre en œuvre les activités de rationalisation de la consommation du bois-énergie telles que les enquêtes sur la consommation du bois et la diffusion des foyers améliorés.							

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 423

ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Responsable du programme

NTAMACK Denis
Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base de l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'eau potable (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	60.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	75.0
Indicateur	Année cible:	2016
	Intitulé:	Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	37.0
	Année de référence:	2012
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	44.0
	Année cible:	2016
	Action 01:	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU
	Action 02:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
	Action 03:	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
DOTATIONS INITIALES	Action 04:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE
	AE	CP
	14 169 027 513	13 353 344 513
	RESPONSABLE DU PROGRAMME	
	NTAMACK Denis, Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 423 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été exécuté dans un contexte général caractérisé par la maîtrise de l'organigramme du ministère de l'Eau et de l'Energie et le renforcement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu urbain, semi urbain et en milieu rural d'une part, de la réforme des marchés publics d'autre part.

S'agissant de la maîtrise de l'organigramme du Ministère de l'Eau et de l'Energie, la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau et la Direction de la Gestion des Ressources en Eau ont animé les activités des différents programmes d'eau et d'assainissement.

Quant au renforcement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le MINEE et ses démembrements (CAMWATER et CDE) ont engagé :

- la procédure de réalisation du plan directeur national d'approvisionnement en eau potable dont les documents d'orientation et de stratégie sont disponibles ;
- Les extensions de réseau à Douala (phase 1 et 2) et dans les centres secondaires, ainsi que la réhabilitation de quatre filtres et du système de préparation et de dosage des produits de traitement à la station d'AKOMNYADA;
- Le projet de renforcement et d'amélioration de l'alimentation en eau de la ville de Douala phase II avec la mise en service depuis six de l'usine de Yato II ;
- La poursuite de l'exécution du projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu semi urbain de 18 centres secondaires (PAEPA –MSU) pour un taux de réalisation

physique de 97% pour le lot N°1, de 15,70% pour le lot N°2 et 22,60% pour le lot N°3 ;

- **Le déclenchement du projet de réhabilitation, de renforcement et d'extension des systèmes d'AEP dans 52 centres (5^{ème} tranche) avec un taux d'avancement global de 15%. pour la tranche C1, le taux d'avancement global est de 20% ;**

- Le projet d'amélioration de la desserte en eau potable de Yaoundé, Edéa, Bertoua et Ngaoundéré. La composante A est exécutée à 100%. La tranche B (distribution dans la ville de Yaoundé, la procédure d'attribution des marchés est en cours. La composante A et B, la maîtrise d'œuvre est assurée par SCET-TUNISIE/SADEG et enfin pour la composante C qui concerne les trois villes (Edéa, Bertoua et Ngaoundéré) les observations émises par l'AFD sont prises en compte par la CAMWATER;

- Le projet d'alimentation en eau potable de 09 villes Tranche 1 financé par EXIMBANK de chine, les travaux de construction des ouvrages et bâtiments, et de pose de canalisations ont démarré à Bafoussam et à Sangmelima ;

- La réalisation de plusieurs projets d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural pour une amélioration sensible du secteur (PAEPA-MRU, AEP 7 Centres BADEA, San-CAM...).

Quoique la réforme des marchés publics connaisse des avancées remarquables, on continue à observer les rallonges des délais des procédures de passation des marchés.

En somme, le sous secteur de l'eau potable et de l'assainissement liquide reste toujours caractérisé en 2014 par de faibles taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide (respectivement un peu au dessus des 60% et 37%). Pour inverser ces tendances, de gros financements sont nécessaires, or la principale difficulté dont fait face ce sous-secteur demeure la mobilisation des financements pour la réalisation des divers projets.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 423 pour l'année 2014 dans le sous secteur de l'eau potable et assainissement liquide était de garantir la bonne marche du service public de l'eau potable dans le pays dans l'optique d'atteindre les 75% de la desserte en eau potable. Les activités suivantes ont été engagées dans le but d'atteindre cet objectif notamment :

- la première mise en eau de la station de la Mefou ;
- Signature du contrat PPP entre l'Etat du Cameroun avec Imperial Holding Limited une filiale indienne....
- La construction de la deuxième phase du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Douala avec au moins 100.000 m³/jour en 2014 ;
- La construction de 250 forages équipés de pompe à motricité humaine et neuf (10) latrines dans les dix régions du Cameroun ;
- La construction de 21.500 branchements dans le cadre du projet 40.000 à 50.000 branchements sociaux au travers du Don Global Partnership (DGPOB) ;
- La réhabilitation des AEP dans les centres de **Limbe, Buéa, Tonga**, Nanga Eboko , **Bikok, Tokombéré**, Maroua, Mfou, Kribi, Mbouda, Abong-Mbang, Foubot, Akomnyada et

Meyomessala ;

- La conduite du programme d'hydraulique d'urgence qui a permis de construire 12 infrastructures d'alimentation en eau potable dans deux régions du Cameroun ;
- La conduite du programme d'urgence d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs en période d'étiage a permis de réaliser 06 infrastructures d'alimentation en eau potable.
- La conduite du programme d'hydraulique rurale a permis de construire vingt (20) infrastructures d'alimentation en eau potable dans quatre (04) régions du Cameroun.

Plusieurs autres projets d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu urbain ou semi-urbain et en milieu rural ont été montés pour une amélioration sensible de ce secteur, dans le cadre des projets PAEPA-MRU, PAEPA-MSU, PAEP 7 Centres BADEA, 16 + 2 centres, SAN CAM et WASH notamment.

Enfin, on ne saurait clôturer sans évoquer la réalisation de plus de 250 forages équipés de pompes à motricité humaine et la réhabilitation de plus d'une centaine de points d'eau, dont la gestion a été déléguée aux Communes dans le cadre de l'Appui à la décentralisation.

Analyse de la performance globale du Programme 423

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- Nombre de document produits ; - Nombre d'ouvrages construits.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 143 703 066	CP 6 328 020 066
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 7 025 324 447	Ecart CP 7 025 324 447
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 389 191 155	CP 10 654 480 654
TAUX DE CONSOMMATION	75,4 %	168,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat obtenu (4,5 à 4,9%) se justifie par la rallonge budgétaire.	
PERSPECTIVES 2015	- Améliorer la gouvernance dans la passation des marchés ; - Allouer un budget conséquent à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement ; - Susciter l'intérêt des bailleurs de fonds et autres partenaires au développement à financer le sous secteur assainissement.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU

ACTION 01 : ELABORATION ET MISE A JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES DU SECTEUR DE L'EAU								
OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement							
INDICATEUR	Intitulé :		Existence de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière d'eau potable et à l'assainissement liquide				Taux de réalisation technique : - Intervention d'urgence Eau : 0,0% - Réalisation d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable : 0,0%	
	Unité de mesure :		Nombre					
	Année de référence :		2013					
	Valeur de référence :		02					
	Année cible :		2016					
	Valeur cible :		05					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		- Intervention d'urgence Eau. - Réalisation d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	954 126 547	954 126 547	769 529 295	769 529 295	769 529 295	769 529 295	100,0%	100,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Travaux hydraulique d'urgence ; - Réalisation d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable.							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Harmonisation des interventions des différents acteurs dans les secteurs eau potable et assainissement au travers des politiques, stratégies et procédures bien élaborées ; - Mise en place d'une meilleure planification des ouvrages afin de répondre à la demande et d'augmenter le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.							
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- l'activité « Intervention d'urgence Eau » s'est glissée par erreur dans l'action (1) mais exécutée dans l'action (3). - Le résultat obtenu pour l'élaboration du Plan Directeur se justifie par : • L'insuffisance du montant du crédit alloué au titre de l'exercice 2013 ; • Le refus du phasage de l'étude par le MINMAP.							
PERSPECTIVES	- Accorder une allocation conséquente à l'activité « Réalisation d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable » en 2016; - Replacer l'activité « intervention d'urgence eau » dans l'action « développement de l'accès à l'eau potable ». - Poursuivre les activités du programme « Intervention d'urgence Eau » et la Réalisation d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable en 2015.							

OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement élaborés et actualisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		doc					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		- Intervention d'urgence Eau. - Réalisation d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	954 126 547	954 126 547	769 529 295	769 529 295	769 529 295	479 502 005	100 %	62,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Harmonisation des interventions des différents acteurs dans les secteurs eau potable et assainissement au travers des politiques, stratégies et procédures bien élaborées ; - Mise en place d'une meilleure planification des ouvrages afin de répondre à la demande et d'augmenter le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Travaux hydraulique d'urgence ; - Réalisation d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- l'activité « Intervention d'urgence Eau » s'est glissée par erreur dans l'action (1) mais exécutée dans l'action (3). - Le résultat obtenu pour l'élaboration du Plan Directeur se justifie par : • L'insuffisance du montant du crédit alloué au titre de l'exercice 2013 ; · Le refus du phasage de l'étude par le MINMAP.							
Perspectives 2015	- Accorder une allocation conséquente à l'activité « Réalisation d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable » en 2016; - Remplacer l'activité « intervention d'urgence eau » dans l'action « développement de l'accès à l'eau potable ». -Poursuivre les activités du programme « Intervention d'urgence Eau » et la Réalisation d'un plan directeur d'approvisionnement en eau potable en 2015.							

Action 02 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

ACTION 02 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE									
OBJECTIF	Améliorer l'offre en eau potable								
INDICATEUR	Intitulé :			Capacité de production installée			Taux de réalisation technique : 0,0%		
	Unité de mesure :			m3/jour					
	Année de référence :			2013					
	Valeur de référence :			500 000 m3/jour (345.718 m3/J DTCAMWATER)					
	Année cible :			2016					
	Valeur cible :			1 350 000 m3/jour					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			Préalables aux travaux d'exécution terminés					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 407 282 000	1 407 282 000	539 000 000	539 000 000	539 000 000	539 000 000	100,0%	100,0%	
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Démarrage des opérations de constat et évaluation des biens ; - Suivi de la finalisation des études ; - Recrutement du maître d'œuvre ; - Choix des sites de carrières ; - Organisation des CAMO ; - Participation aux réunions et séminaires ; - Suivi de la recherche de financement ; - Exécution du budget de la CAMO.								
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Vétusté des installations de production d'eau potable de la ville de Yaoundé; - Production journalière très insuffisante pour satisfaire à la demande ; - Nécessité d'accroître l'offre en eau potable dû au fort accroissement démographique de la ville.								
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat technique se justifie par : - La dépendance de financement du projet aux FINEX qui n'ont pas été mobilisés en 2013; - Le processus d'indemnisation non achevé ; - Le choix du maître d'œuvre en cours.								
PERSPECTIVES	- Poursuivre les opérations de constat et évaluation des biens mis en cause sur les sites de la Lékié afin de vite installer l'entreprise ; - Poursuivre la procédure de recrutement du Maître d'œuvre ; - Réaliser les études géotechniques et finaliser les études topographiques ; - Valider et réceptionner les plans de conception des ouvrages ; - Démarrer les travaux.								

OBJECTIF	Améliorer l'offre en eau potable.								
Indicateur	Intitulé:		Capacité de production installée (m3/jour)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure								
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		500000.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		1350000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Préalables aux travaux d'exécution terminés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 407 282 000	1 407 282 000	539 000 000	539 000 000	539 000 000	1 384 032 000	100 %	256,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Vétusté des installations de production d'eau potable de la ville de Yaoundé; - Production journalière très insuffisante pour satisfaire à la demande ; - Nécessité d'accroitre l'offre en eau potable dû au fort accroissement démographique de la ville.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Démarrage des opérations de constat et évaluation des biens ; - Suivi de la finalisation des études ; - Recrutement du maitre d'œuvre ; - Choix des sites de carrières ; - Organisation des CAMO ; - Participation aux réunions et séminaires ; - Suivi de la recherche de financement ; - Exécution du budget de la CAMO.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat technique se justifie par : - La dépendance de financement du projet aux FINEX qui n'ont pas été mobilisés en 2013; - Le processus d'indemnisation non achevé ; - Le choix du maître d'œuvre en cours.								
Perspectives 2015	- Poursuivre les opérations de constat et évaluation des biens mis en cause sur les sites de la Lékié afin de vite installer l'entreprise ; - Poursuivre la procédure de recrutement du Maître d'œuvre ; - Réaliser les études géotechniques et finaliser les études topographiques ; - Valider et réceptionner les plans de conception des ouvrages ; - Démarrer les travaux.								

Action 03 DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

ACTION 03 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE								
OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'eau potable							
INDICATEUR	Intitulé :		Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain		Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural		Taux de réalisation technique : 82,97% d'ouvrages en milieu rural. 100% d'ouvrages réalisés en milieu urbain	
	Unité de mesure :		%					
	Année de référence :		2013					
	Valeur de référence :		60%		45%			
	Année cible :		2016					
	Valeur cible :		80%		75%			
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		- 229 forages d'eau supplémentaires construits en milieu rural sur 238 forages prévus ; 0 mini AEP supplémentaires construite sur 38 prévus ; - 0 forage supplémentaire sur 3 forages programmés en milieu urbain ; 0 mini AEP supplémentaires en milieu urbain sur 4 prévus.					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 932 618 966	10 116 935 966	5 710 173 771	4 894 490 771	3 960 072 800	3 960 072 800	69,4%	69,4%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Projets prioritaires de la zone de BAKASSI (EAU) ; - Réhabilitation des stations scanwater - Dépenses engagés non ordonnancés en hydraulique (DENO) ; - Hydraulique rurale ; - Réalisations d'adductions d'eau potable ; - Programme d'urgence d'alimentation en eau de la ville de Yaoundé en période d'étiage ; - Arriérés d'études en hydraulique.							
CONTEXT E DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Faible taux de couverture en eau potable en milieu rural (45%) ; - Nombre important d'ouvrages réalisés non fonctionnels en milieu rural; - Développement des infrastructures d'eau potable dans les zones frontalières ;							
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le résultat obtenu se justifie par des avancées constatées dans la passation des marchés.							

PERSPECTIVES 2014	- Alléger la procédure et la durée de traitement des dossiers ; - Améliorer le retour d'informations sur l'exécution des projets transférés aux CTD ; - Renforcer les capacités des CTD dans le suivi, évaluation et la gestion des projets ; - Améliorer le cadre de travail. - Renforcement des capacités des acteurs du secteur eau								
OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'eau potable.								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0 forage supplémentaire sur 3 forages programmés en milieu urbain ; 0 mini AEP supplémentaires en milieu urbain sur 4 prévus.						
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 82,97		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		43.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		229 forages d'eau supplémentaires construits en milieu rural sur 238 forages prévus ; 0 mini AEP supplémentaires construite sur 38 prévus						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	10 932 618 966	10 116 935 966	5 710 173 771	4 894 490 771	3 960 072 800	7 922 278 622	69,4 %	161,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Faible taux de couverture en eau potable en milieu rural (45%) ; - Nombre important d'ouvrages réalisés non fonctionnels en milieu rural; - Développement des infrastructures d'eau potable dans les zones frontalières.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Projets prioritaires de la zone de BAKASSI (EAU) ; - Réhabilitation des stations scanwater - Dépenses engagés non ordonnancés en hydraulique (DENO) ; - Hydraulique rurale ; - Réalisations d'adductions d'eau potable ; - Programme d'urgence d'alimentation en eau de la ville de Yaoundé en période d'étiage ; - Arriérés d'études en hydraulique.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat obtenu se justifie par des avancées constatées dans la passation des marchés.								
Perspectives 2015	- Alléger la procédure et la durée de traitement des dossiers ; - Améliorer le retour d'informations sur l'exécution des projets transférés aux CTD ; - Renforcer les capacités des CTD dans le suivi, évaluation et la gestion des projets ; - Améliorer le cadre de travail ; - Renforcement des capacités des acteurs du secteur eau.								

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

ACTION 04 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE									
OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'assainissement liquide								
INDICATEUR	Intitulé :			Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain		Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural		Taux de réalisation technique : 100%	
	Unité de mesure :			%					
	Année de référence :			2013					
	Valeur de référence :			25% (2014)		20%			
	Année cible :			2016					
	Valeur cible :			40%		40%			
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			Vingt (20) toilettes publiques à quatre compartiments supplémentaires construits					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	875 000 000	875 000 000	125 000 000	125 000 000	120 589 059	120 589 059	96,5%	96,5%	
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Duplication des résultats de l'ATPC à toutes les dix régions ; - Formation des comités de gestion et agents d'entretien des ouvrages construits; - Travaux de construction de vingt (20) toilettes publiques à quatre compartiments.								
CONTEXT E DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Transfert des compétences aux services déconcentrés du MINEE et CTD.								
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Implication des Collectivités Territoriales Décentralisées et services déconcentrés du MINEE.								

PERSPEC TIVES	- Améliorer le budget d'investissement public de l'action ; - Susciter l'intérêt des bailleurs de fonds et autres partenaires au développement de l'action ; - Sensibiliser les bénéficiaires à la gestion de la chose publique.							
OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'assainissement liquide.							
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu urbain (%)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	25.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Vingt (20) toilettes publiques à quatre compartiments supplémentaires construits						
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu rural (%)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	20.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Vingt (20) toilettes publiques à quatre compartiments supplémentaires construits						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	875 000 000	875 000 000	125 000 000	125 000 000	120 589 059	868 668 027	96,5 %	694,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Transfert des compétences aux services déconcentrés du MINEE et CTD.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Duplication des résultats de l'ATPC à toutes les dix régions ; - Formation des comités de gestion et agents d'entretien des ouvrages construits; - Travaux de construction de vingt (20) toilettes publiques à quatre compartiments.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Implication des Collectivités Territoriales Décentralisées et services déconcentrés du MINEE.							
Perspectives 2015	- Améliorer le budget d'investissement public de l'action ; - Susciter l'intérêt des bailleurs de fonds et autres partenaires au développement de l'action ; - Sensibiliser les bénéficiaires à la gestion de la chose publique.							

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 424

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

Responsable du programme

OBOUNOU NDONGO Joseph René
Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	93.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 05: AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 09: CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	
DOTATIONS INITIALES	AE 10 747 979 037	CP 6 732 979 037
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OBOUNOU NDONGO Joseph René, Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 424 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été exécuté dans un contexte général marqué par :

- La finalisation des Etudes Complémentaire de Construction de l'immeuble ministériel abritant les services centraux ;
- La poursuite du programme de réhabilitation des infrastructures existantes à ces trois niveaux (central, régional et départemental) ;
- L'attribution par le MINDCAF de 61 nouveaux bureaux en vue de la délocalisation partielle des services du Ministère de l'Eau et de l'Energie au sein de l'immeuble ministériel n°1 ;
- L'arrimage de la programmation pluriannuelle des projets d'investissement dans le sous-secteur Eau et Energie au nouveau cadre institutionnel des marchés publics au Cameroun ;
- La redynamisation des activités destinées à la mise en œuvre effective des systèmes

d'information sur l'Eau et sur l'Energie ;

- L'accroissement des ressources et du nombre de projets dont la gestion a été délégué aux Collectivités Territoriales Décentralisées dans le cadre de la Décentralisation.

S'agissant particulièrement de l'arrimage de la programmation pluriannuelle des projets d'investissement dans le sous-secteur Eau et Energie au nouveau cadre institutionnel des marchés publics, il n'est toujours pas effectif. Il y a lieu de relever qu'une part importante de projets 2013 dont l'exécution s'étale sur trois ans, n'avaient pas fait l'objet d'attribution globale mais par phases. Cet état des choses, a eu pour effet de freiner la poursuite de l'exécution de ses travaux dès l'entame de l'exercice budgétaire 2014.

De plus, l'accroissement du nombre de projets à gestion décentralisée est un paramètre qui exige des services techniques déconcentrés du MINEE, une vigilance accrue sur le processus de passation et d'exécution de ces projets. Mais cette tâche s'est heurtée à la collaboration approximative des élus locaux dans les faits. Ce qui a certainement eu un impact négatif sur la qualité des ouvrages réceptionnés et le taux d'exécution physique des projets 2014.

Toutefois, la redynamisation des activités destinées à la mise en œuvre effective des systèmes d'information sur l'Eau et sur l'Energie a permis d'améliorer la qualité des informations et une meilleure orientation de la stratégie sectorielle du sous-secteur eau énergie.

Toutes ces contingences ont de manière significative impactés positivement ou négativement selon le cas, la performance globale du programme 4 et partant celle du sous-secteur eau et énergie.

Enfin, l'année 2014 marquait véritablement la consolidation du nouveau Régime Financier de l'Etat. Son implémentation à travers l'application de gestion budgétaire (PROBMIS), incorporant les volets préparation et exécution du budget, a sans doute permis d'améliorer grandement le taux d'exécution du Budget au niveau Central et Déconcentrés.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Le programme 424 « **Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-Secteur Eau et Energie** » s'est fixé pour objectif depuis 2013, d'assurer la coordination des services et d'améliorer la mise en œuvre effective des programmes au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie. Pour y parvenir diverses activités ont été menées 2014 à travers dix actions :

- En ce qui concerne l'action 1 « **Coordination et suivi des activités des services du Ministère de l'eau et de l'énergie** », 07 véhicules ont été acquis au profit de certains responsables des services centraux du MINEE (DAJ, DERME, DGRE, DMRE, DAG, DEPC, IG), les subventions et les Contributions de l'Etat au profit des sociétés sous tutelles et des organismes internationaux du sous-secteur Eau et Energie ont été effectivement mises à la disposition de l'ARSEL, l'AER, l'EAA, le PEAC et le WEC. Le Conseil des Ministres de l'Agence panafricain sur l'eau et l'assainissement et le Forum de l'eau et de l'Assainissement se sont finalement tenus à Yaoundé et les festivités relatives à la Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau et de la Journée Mondiale de Lavage des Mains se sont tenus conformément au calendrier imparti.

· Pour ce qui est de l'action 2 : « **études stratégiques et planification au Ministère de l'eau et de l'énergie** », la gestion et le suivi des activités de Prospective et de Programmation de la chaine PPBS ont été parfaitement réalisés. A ce titre, l'Elaboration du Plan d'Action Prioritaire, du Cadre des Dépenses à Moyen Terme et des documents inhérents aux passages du Ministre devant les différentes commissions du Budget et des Finances de l'Assemblée Nationale et du Senat s'est faite dans les délais.

S'agissant de l'action 3 : « **Gestion financière et budgétaire au Ministère de l'eau et de l'énergie** », elle a été entaillée par les rejets du Ministère des Finances de procéder au déblocage des fonds destinés au financement des activités de Collecte d'Informations Stratégiques pour la préparation et le Suivi évaluation du Budget Programme et, de Gestion de l'application de préparation et d'exécution du Budget Programme dont la réalisation a été confiée aux services compétents du MINEE. En conséquence, les équipes inter directionnelles chargées de se rendre sur le terrain à l'effet de constater la réalisation des projets d'investissements publics et de collecter les informations pour l'élaboration du budget n'ont pas pu le faire. Cependant, une part importante des informations y afférentes ont tout de même pu être collecté à la faveur des rapports d'exécution transmis par les services déconcentrés compétents du MINEE mais aussi, des liaisons téléphoniques entretenu durant l'exercice.

Pour ce qui est de l'action 4 : « **Développement du système d'information statistique au Ministère de l'eau et de l'énergie** », plusieurs procédés ont été menées afin de produire plus de 200 exemplaires de l'annuaire statistique de l'eau et de l'énergie dont : le déroulement des missions de collecte des données liées à l'énergie dans tout le territoire national, l'organisation des ateliers d'analyse, de traitement et de validation des données collectées en collaboration avec les experts de l'Institut National de la Statistique. Et en fin un séminaire de diffusion du dit annuaire fut organisé afin de mieux présenter la situation liée aux infrastructures hydrauliques et énergétiques regorgeant le territoire camerounais. en plus, dans le domaine des ouvrages hydrauliques, l'Inventaire des infrastructures d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (AEPA) dans la région du Nord a été réalisé et saisi; une mise à jour du logiciel de programmation, de gestion et de planification des ouvrages a été effectuée.

En ce qui concerne l'action 5 : « **Amélioration du cadre du travail** », la deuxième phase du marché afférent aux études complémentaires d'aménagement du site et des travaux préparatoires à la construction de l'immeuble ministériel a été lancée et l'Avant Projet Sommaire a été réceptionné par contre, l'Avant Projet Détaillé et le Dossier d'appel d'Offres y relatif reste attendu à partir du mois de juillet 2015. Le marché relatif aux travaux de réfection des bâtiments dans les services centraux a été réceptionné et cinq nouveaux bureaux ont été aménagés et affectés aux différents responsables de services. En outre, l'activité destinée à la réfection des bâtiments dans les services déconcentrés a permis de réfectionner 18 bâtiments dans les 10 régions du pays. Les premières phases des travaux de construction des délégations départementales de l'Océan à Kribi et de la Mefou et Akono à Ngoumou ont été achevées ; les secondes

phases étant prévues pour la fin d'année 2015. L'extension de la Délégation Régionale du Littoral à Douala a été effectuée. Le mobilier de bureau a été acquis pour 22 délégations départementales ainsi que 10 copieurs. Les toilettes modernes ont été construites dans les délégations départementales de la Kadey et de la Boumba & Ngoko. Le processus d'acquisition de trois (03) de propriétés a été achevé en vue de la délimitation des espaces de construction des délégations de départementales du Mayo Tsanaga à Mokolo, du Djerem à Tibati et du Noun à Fouban. Les arriérés dus à la fourniture et l'installation des équipements de la case de passage du MINEE lors du Comice ainsi que ceux afférents à l'aménagement des bureaux des services centraux ont tous été épongés. Plusieurs mobiliers de bureau ont été acquis pour le compte des services centraux du MINEE.

S'agissant de l'Action 6 : **Développement des ressources humaines**, la principale activité menée s'est articulé autour de l'Actualisation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de formation triennal 2015-2018 du MINEE. Ainsi, un nouveau panel de formations techniques et générales toujours plus pointue ont été retenue dans le nouveau plan afin de renforcer les capacités intellectuelles du personnel et améliorer leur rendement.

Pour ce qui est de l'Action 7 : **Développement des TIC au Ministère de l'Eau et de l'Energie**, 18 ordinateurs complets, 18 onduleurs et 18 imprimantes ont été acquis pour le renforcement des équipements des services déconcentrés du Ministère de l'Eau et de l'Energie. Plusieurs matériels informatiques ont été acquis pour le compte des services centraux du MINEE.

En ce qui concerne l'Action 8 : **Contrôle et audit interne au Ministère de l'Eau et de l'Energie**, le Contrôle et le suivi-évaluation des grands projets sous la tutelle technique et financière du MINEE ont été assurées par les services techniques compétents du MINEE. Les audits des contrats d'affermage de la CAMWATER et de la CDE ont été lancés et les conclusions devront être rendues au courant de l'année 2015.

S'agissant de l'Action 10 : **Communication et relation publique au Ministère de l'Eau et de l'Energie**, divers insertions publicitaires et des publireportages ont été réalisés dans les organes de presses nationales, sous régionales et internationales à l'effet de communiquer sur l'Etat d'avancement des grands projets énergétiques et sur les orientations politiques que le gouvernement en matière d'accès à l'eau potable et d'électrification.

S'agissant de l'Action 11 : **Gestion des ressources documentaires au Ministère de l'Eau et de l'Energie**, le matériel technique nécessaire au démarrage des Opérations de numérisation de la documentation et des archives a été acquis. Une session de formation s'est tenu afin de familiariser le personnel interne à l'utilisation de ce nouvel outil.

Le constat qui est fait à l'issue de la mise en œuvre des différentes activités inscrites dans la

feuille de route 2014 du programme support du Ministère de l'Eau et de l'Energie, fait apparaître des avancées notables dans la réalisation de diverses activités à travers les unités physiques commandés dont la réalisation a été mise en exergue précédemment.

Par ailleurs cette performance a été rendu possible grâce à la collaboration franche des responsables de structures en charge du suivi et des actions qui en sont issues ; une utilisation plus judicieuse des moyens affectés à ce programme ; une appropriation progressive des normes et principes du budget programme.

ü Analyse de la performance globale du Programme 424

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90,04%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	37,75	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 59 854 542 760	CP 55 839 542 760
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -49 106 563 723	Ecart CP -49 106 563 723
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 50 913 673 614	CP 17 883 685 512
TAUX DE CONSOMMATION	85,1 %	32 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- L'indicateur de résultat du programme 4 intitulé « Taux d'exécution physico-financière du budget » dont l'objectif recherché est de 100% en 2016 s'est réalisé à hauteur de 90,04% soit un 6,04 points de plus par rapport au niveau atteint l'année dernière, en raison des résultats atteints dans le virement effectif des fonds alloués aux Grands Projets et ceux à financement conjoint ainsi que la réalisation des projets phares à gestion centrale ; - Ce résultat a été biaisé par le faible taux de réalisation des projets à gestion décentralisé dont les services compétents du MINEE ne disposent pas toujours de droits de regard durant leur exécution par les Maires de Communes d'Arrondissement ; - La mauvaise assignation administrative ou comptable de certains projets à gestion déconcentrés et décentralisés a entaillé suffisamment leur exécution physique.	
PERSPECTIVES 2015	- Renforcement des capacités de tous les acteurs (étatiques) dans tous les domaines du sous-secteur Eau et Energie; - Amélioration de la gouvernance du sous-secteur eau et énergie ; - Amélioration du cadre de vie générale de tous les acteurs ; - Construction de l'immeuble ministériel abritant les services centraux ; - Amélioration de la qualité de la dépense publique ; - Automatisation de la gestion des archives et de la documentation ; - Elaboration du budget en tenant compte des plans de développement communaux.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ACTION 01 : CORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITESS DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie							
INDICATEUR	Intitulé :		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie				Taux de réalisation technique: 91,4	
	Unité de mesure :		En %					
	Année de référence :		2013					
	Valeur de référence :		30					
	Année cible :		2016					
	Valeur cible :		100					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		53,3					
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	558 000 000	558 000 000	524 900 000	524 900 000	524 900 000	524 900 000	100,0%	100,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Sept (07) véhicules ont été acquis pour les Directeurs (DAJ, DERME, DGRE,DMRE, DAG, DEPC et IG) ; - Conseil des Ministres Africains et Forum de l'Eau et de l'Assainissement tenues ; - Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau et de la Journée Mondiale deLavage des Mains ; - Elaboration de la feuille de route .							

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- poursuite du cadre de pilotage de la performance ; - Organisation du Conseil des Ministres et du forum sur l'Eau et de l'Assainissement par le Gouvernement du Cameroun.								
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de cette action a été possible grâce au renforcement de la coordination des programmes. La totalité des ressources affectées n'a pas été utilisée du fait de la surévaluation des ressources prévues au titre de Contributions de l'Etat au profit des organismes internationaux du sous-secteur Eau et Energie (EAA, PEAC, WEC et IRENA).								
PERSPECTIVES	- Délocalisation des infrastructures SIGIPES et PROBMIS dans le nouvel immeuble abritant les services du MINEE ; - Dotation de nouveaux véhicules de suivi des projets aux Services Départementaux du MINEE ; - Renforcement du leadership de l'Etat du Cameroun auprès des organismes internationaux du sous-secteur de l'énergie et de l'eau.								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 91,4		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		53,3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	558 000 000	558 000 000	524 900 000	524 900 000	524 900 000	434 500 000	100 %	82,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- poursuite du cadre de pilotage de la performance ; - Organisation du Conseil des Ministres et du forum sur l'Eau et de l'Assainissement par le Gouvernement du Cameroun.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Sept (07) véhicules ont été acquis pour les Directeurs (DAJ, DERME, DGRE,DMRE, DAG, DEPC et IG) ; - Conseil des Ministres Africains et Forum de l'Eau et de l'Assainissement tenues ; - Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau et de la Journée Mondiale deLavage des Mains ; - Elaboration de la feuille de route.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat de cette action a été possible grâce au renforcement de la coordination des programmes. La totalité des ressources affectées n'a pas été utilisée du fait de la surévaluation des ressources prévues au titre de Contributions de l'Etat au profit des organismes internationaux du sous-secteur Eau et Energie (EAA, PEAC, WEC et IRENA).
Perspectives 2015	- Délocalisation des infrastructures SIGIPES et PROBMIS dans le nouvel immeuble abritant les services du MINEE ; - Dotation de nouveaux véhicules de suivi des projets aux Services Départementaux du MINEE ; - Renforcement du leadership de l'Etat du Cameroun auprès des organismes internationaux du sous-secteur de l'énergie et de l'eau.

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
ACTION 01 : CORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie							
INDICATEUR	Intitulé :			Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie			Taux de réalisation technique: 91,4	
	Unité de mesure :			En %				
	Année de référence :			2013				
	Valeur de référence :			30				
	Année cible :			2016				
	Valeur cible :			100				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			53,3				
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	558 000 000	558 000 000	524 900 000	524 900 000	524 900 000	524 900 000	100,0%	100,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Sept (07) véhicules ont été acquis pour les Directeurs (DAJ, DERME, DGRE,DMRE, DAG, DEPC et IG) ; - Conseil des Ministres Africains et Forum de l'Eau et de l'Assainissement tenues ; - Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau et de la Journée Mondiale deLavage des Mains ; - Elaboration de la feuille de route .							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- poursuite du cadre de pilotage de la performance ; - Organisation du Conseil des Ministres et du forum sur l'Eau et de l'Assainissement par le Gouvernement du Cameroun.							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de cette action a été possible grâce au renforcement de la coordination des programmes. La totalité des ressources affectées n'a pas été utilisée du fait de la surévaluation des ressources prévues au titre de Contributions de l'Etat au profit des organismes internationaux du sous-secteur Eau et Energie (EAA, PEAC, WEC et IRENA).								
PERSPECTIVES	- Délocalisation des infrastructures SIGIPES et PROBMIS dans le nouvel immeuble abritant les services du MINEE ; - Dotation de nouveaux véhicules de suivi des projets aux Services Départementaux du MINEE ; - Renforcement du leadership de l'Etat du Cameroun auprès des organismes internationaux du sous-secteur de l'énergie et de l'eau.								
OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie								
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3 documents						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'élaboration des PAP et CDMT s'est effectuée dans le cadre des activités classique de la chaîne PPBS dans le but de la poursuite de la mise en œuvre des projets structurants portés par le MINEE								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Collecte d'information en vue de la revue à mi-parcours de l'exécution du budget et de la revue d'indicateurs de résultats de programmes et actions du MINEE ; - Remontée de l'information budgétaire pour la consolidation du RAP 2014 ; - Elaboration du PPA 2015 ; - Elaboration des PAP 2015-2020 et CDMT 2015-2018.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'élaboration dans les délais des différents documents de planifications et de programmation suivant le calendrier validé par le MINEPAT et le MINFI.								
Perspectives 2015	Maintenir et améliorer les performances relatives à la production des documents de planification et de programmation.								

Action 03 **GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**
ACTION 01 : CORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie							
INDICATEUR	Intitulé :			Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie			Taux de réalisation technique: 91,4	
	Unité de mesure :			En %				
	Année de référence :			2013				
	Valeur de référence :			30				
	Année cible :			2016				
	Valeur cible :			100				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			53,3				
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	558 000 000	558 000 000	524 900 000	524 900 000	524 900 000	524 900 000	100,0%	100,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Sept (07) véhicules ont été acquis pour les Directeurs (DAJ, DERME, DGRE,DMRE, DAG, DEPC et IG) ; - Conseil des Ministres Africains et Forum de l'Eau et de l'Assainissement tenues ; - Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau et de la Journée Mondiale deLavage des Mains ; - Elaboration de la feuille de route .							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- poursuite du cadre de pilotage de la performance ; - Organisation du Conseil des Ministres et du forum sur l'Eau et de l'Assainissement par le Gouvernement du Cameroun.							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de cette action a été possible grâce au renforcement de la coordination des programmes. La totalité des ressources affectées n'a pas été utilisée du fait de la surévaluation des ressources prévues au titre de Contributions de l'Etat au profit des organismes internationaux du sous-secteur Eau et Energie (EAA, PEAC, WEC et IRENA).								
PERSPECTIVES	- Délocalisation des infrastructures SIGIPES et PROBMIS dans le nouvel immeuble abritant les services du MINEE ; - Dotation de nouveaux véhicules de suivi des projets aux Services Départementaux du MINEE ; - Renforcement du leadership de l'Etat du Cameroun auprès des organismes internationaux du sous-secteur de l'énergie et de l'eau.								
OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie								
Indicateur	Intitulé:	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	100.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	3 documents							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 285 414 975	4 285 414 975	4 141 059 506	4 141 059 506	3 869 207 755	3 330 675 647	93,4 %	80,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans le cadre de mise en œuvre des activités de la chaîne PPBS du MINEE								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Collecte d'information en vue du suivi évaluation de l'exécution du Budget ; - Remontée des informations stratégiques émanant des sociétés et projets à financement conjoint en vue de l'évaluation de leur performance et la programmation de leurs activités 2015 ; - Elaboration du journal des projets, du plan de passation des marchés et du plan de consommation de crédits ; - Organisation des séminaires et stages de formation.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités prévues dans le BIP 2014 ont été entièrement réalisées malgré l'échec du déblocage des fonds destinés au financement de ses activités. Par ailleurs, l'écart observé dans la faible consommation des crédits provient du fait que les dépenses permanentes de personnel et de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone ne sont pas gérés directement par le MINEE mais par le MINFI. Raison pour lesquels, les engagements y afférents ne peuvent être appréciés avec précision.								

Perspectives 2015	- Amélioration de la qualité de la dépense ; - Amélioration la qualité des informations contenues dans les documents de programmation budgétaire ; Gestion optimale des créances en cours et nouvelles du Ministère de l'Eau et de l'Energie
-------------------	--

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
ACTION 01 : CORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie							
INDICATEUR	Intitulé :			Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie			Taux de réalisation technique: 91,4	
	Unité de mesure :			En %				
	Année de référence :			2013				
	Valeur de référence :			30				
	Année cible :			2016				
	Valeur cible :			100				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			53,3				
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	558 000 000	558 000 000	524 900 000	524 900 000	524 900 000	524 900 000	100,0%	100,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Sept (07) véhicules ont été acquis pour les Directeurs (DAJ, DERME, DGRE,DMRE, DAG, DEPC et IG) ; - Conseil des Ministres Africains et Forum de l'Eau et de l'Assainissement tenues ; - Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau et de la Journée Mondiale deLavage des Mains ; - Elaboration de la feuille de route .							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- poursuite du cadre de pilotage de la performance ; - Organisation du Conseil des Ministres et du forum sur l'Eau et de l'Assainissement par le Gouvernement du Cameroun.							

JUSTIFICATION D'UN RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de cette action a été possible grâce au renforcement de la coordination des programmes. La totalité des ressources affectées n'a pas été utilisée du fait de la surévaluation des ressources prévues au titre de Contributions de l'Etat au profit des organismes internationaux du sous-secteur Eau et Energie (EAA, PEAC, WEC et IRENA).								
PERSPECTIVES	- Délocalisation des infrastructures SIGIPES et PROBMIS dans le nouvel immeuble abritant les services du MINEE ; - Dotation de nouveaux véhicules de suivi des projets aux Services Départementaux du MINEE ; - Renforcement du leadership de l'Etat du Cameroun auprès des organismes internationaux du sous-secteur de l'énergie et de l'eau.								
OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie								
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 documents						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	80 000 000	80 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Conformément au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) d'avril 2003 et en complément du processus d'élaboration de la stratégie ministérielle de l'Eau et de l'Energie, la conception de la stratégie sectorielle de l'eau du pays est d'ores et déjà engagée au niveau du Ministère de l'Eau et de l'Energie et il y apparait que l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement en milieu rural est un axe spécifique de cette stratégie qui requiert une réflexion particulière devant conduire à une politique d'intervention propre à ce contexte. En effet, dans le cadre de la mise en place de la décentralisation sur l'ensemble du territoire national, le Ministère de l'Eau et de l'Energie se doit de préciser et de faire connaître la politique nationale d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu urbain et rural. Face aux effets néfastes dus au manque, à l'insuffisance et /ou à l'inadéquation des infrastructures d'eau et d'assainissement, et surtout à la recrudescence des maladies d'origine hydrique tel que le choléra, il apparaît urgent que des actions d'envergure soient entreprises en vue de réduire de manière significative la prévalence de ces maladies. Ceci passe forcément par une prise de conscience de toutes les parties prenantes en vue de prioriser le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement dans notre stratégie de développement. Mais, auparavant, une bonne connaissance de la situation existante est nécessaire.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	En ce qui concerne la Cellule du Système National d'Information Energétique : - Organisation d'un atelier de sensibilisation au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec comme invités des entreprises clés en vue d'attirer leur attention sur l'importance de la collecte des données ; - Organisation des missions de collecte des données liées à l'énergie dans tout le Cameroun auprès des administrations, entreprises publiques, parapubliques et privées ; - Organisation d'un atelier de validation des données collectées avec la participation des principales entreprises et administrations enquêtées ; - Analyse et traitement des données collectées par les cadres de la Cellule du Système National d'Information Energétique avec l'assistance technique des experts de l'Institut National de la Statistique ; - Production et impression d'environ deux cents (200) exemplaires de l'annuaire statistique de l'eau et de l'énergie en collaboration avec la Cellule du Système d'Information sur l'Eau ; - Organisation d'un séminaire de diffusion de l'annuaire statistique de l'eau et de l'énergie ; En ce qui concerne la Cellule du Système d'Information sur l'Eau : - Inventaire des infrastructures d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (AEPA) dans la région du Nord ; - Mise à jour du logiciel de programmation, de gestion et de planification des ouvrages ; Saisie des données obtenues de l'inventaire.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Inventaire des infrastructures d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (AEPA) dans la région du Nord réalisé ; - Logiciel de programmation, de gestion et de planification des ouvrages d'alimentation en eau potable et assainissement mis à jour ; Données issues de l'inventaire des infrastructures d'alimentation en eau potable et assainissement de la Région du Nord saisies dans le logiciel de programmation de gestion et de planification des dites infrastructures.
Perspectives 2015	- Extension de l'inventaire des ouvrages d'hydrauliques et d'assainissement liquide aux 09 autres régions du Cameroun avec l'introduction d'un nouvel outil de collecte de données (terminaux dotés de système androïde) ; - Ajouts de nouvelles fonctionnalités au logiciel de programmation de gestion et de planification des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement liquide pour prendre en compte le nouvel outil de collecte de données.

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL

ACTION 05: AMÉLIORATION DU CADRE DU TRAVAIL								
OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au Ministère de l'Eau et de l'Energie							
INDICATEUR	Intitulé :			Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)			Taux de réalisation technique : 36,8	
	Unité de mesure :			En %				
	Année de référence :			2013				
	Valeur de référence :			30				
	Année cible :			2016				
	Valeur cible :			50				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			36,8				
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 114 064 062	1 099 064 062	54 480 48 3 578	50 465 48 3 578	45 815 56 0 592	45 815 56 0 592	84,1%	84,1%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Finalisation des études architecturales du nouvel immeuble ministériel ; - Réalisation des études architecturales et topographiques pour 7 délégations départementales ; - Réfection des bâtiments des services centraux ; - Poursuite de la construction de la délégation départementale du MINEE à Kribi et à Ngoumou ; - Construction de deux toilettes modernes dans les délégations de la Boumba et Ngoko et de la Kadey dans la région de l'Est ; - Acquisition des mobiliers de bureaux pour le compte de 22 délégations Départementales ; - Acquisition de 10 copieurs pour les services déconcentrés ; - Acquisition du matériel roulant pour les services centraux							

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Accroissement des effectifs suite au redéploiement du personnel conformément au décret organique de 2012 ; - La vétusté et l'exiguïté des locaux ; - Besoins en matériel de bureau et d'équipements pour le bon fonctionnement des services du MINEE ; - Besoins en infrastructures adéquat pour l'amélioration de l'habitat des services déconcentrés du MINEE.								
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La passation effective et à temps des marches et bons de commandes administratifs pour les acquisitions de biens et services ; - La quasi consommation des crédits alloués aux services déconcentrés.								
PERSPECTIVES	- Démarrer effectivement la construction de l'immeuble ministériel; - Acquérir les véhicules pour les délégués départementaux; - Acquisition du matériel technique de suivi de la qualité de l'eau et des installations électriques ; - Démarrage des travaux de construction de six (06) nouvelles Délégation Départementales ; - Poursuite des mesures de sécurisation juridique des terrains devant abriter les services déconcentrés du MINEE.								
OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au Ministère de l'Eau et de l'Energie								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 36,8		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		36,8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 114 064 062	1 099 064 062	54 480 483 578	50 465 483 578	45 815 560 592	13 424 188 173	84,1 %	26,6 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Accroissement des effectifs suite au redéploiement du personnel conformément au décret organique de 2012 ; - La vétusté et l'exiguïté des locaux ; - Besoins en matériel de bureau et d'équipements pour le bon fonctionnement des services du MINEE ; - Besoins en infrastructures adéquat pour l'amélioration de l'habitat des services déconcentrés du MINEE.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Finalisation des études architecturales du nouvel immeuble ministériel ; - Réalisation des études architecturales et topographiques pour 7 délégations départementales ; - Réfection des bâtiments des services centraux ; - Poursuite de la construction de la délégation départementale du MINEE à Kribi et à Ngoumou ; - Construction de deux toilettes modernes dans les délégations de la Boumba et Ngoko et de la Kadey dans la région de l'Est ; - Acquisition des mobiliers de bureaux pour le compte de 22 délégations Départementales ; - Acquisition de 10 copieurs pour les services déconcentrés ; - Acquisition du matériel roulant pour les services centraux
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La passation effective et à temps des marches et bons de commandes administratifs pour les acquisitions de biens et services ; - La quasi consommation des crédits alloués aux services déconcentrés.
Perspectives 2015	- Démarrer effectivement la construction de l'immeuble ministériel; - Acquérir les véhicules pour les délégués départementaux; - Acquisition du matériel technique de suivi de la qualité de l'eau et des installations électriques ; - Démarrage des travaux de construction de six (06) nouvelles Délégation Départementales ; - Poursuite des mesures de sécurisation juridique des terrains devant abriter les services déconcentrés du MINEE.

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
Action 06: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines au Ministère de l'Eau et de l'Energie								
INDICATEUR	Intitulé :			Taux de mise en oeuvre du cadre organique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)			Taux de réalisation technique : 98,9		
	Unité de mesure :			En %					
	Année de référence :			2013					
	Valeur de référence :			98					
	Année cible :			2016					
	Valeur cible :			100					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			98,9					
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0	0	0,0%	0,0%	
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Actualisation et mise en œuvre du plan de formation triennal 2015-2018.								
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Accroissement des effectifs notamment l'affectation de nouvelles recrues issues de l'opération de recrutement des 25 000 jeunes. Et la nécessité de les former et de renforcer leurs capacités.								

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Malgré le fait que les fonds destinés à la prise en charge de cette dépense dans le BIP 2014 n'ont pas pu être mobilisé, l'activité a tout pu être menée à terme avec le concours des fonds du Budget de Fonctionnement.							
PERSPECTIVES	Relecture du plan de formation et actualisation avec la prise en charge de nouvelles offres de formations plus pointues							
OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines au ministère de l'eau et de l'energie							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,9	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		98.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		98,9					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 000 000	20 000 000	0	0	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Accroissement des effectifs notamment l'affectation de nouvelles recrues issues de l'opération de recrutement des 25 000 jeunes. Et la nécessité de les former et de renforcer leurs capacités.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Actualisation et mise en œuvre du plan de formation triennal 2015-2018.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Malgré le fait que les fonds destinés à la prise en charge de cette dépense dans le BIP 2014 n'ont pas pu être mobilisé, l'activité a tout pu être menée à terme avec le concours des fonds du Budget de Fonctionnement.							
Perspectives 2015	Relecture du plan de formation et actualisation avec la prise en charge de nouvelles offres de formations plus pointues							

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ACTION 07: DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE								
OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du ministère							
INDICATEUR	Intitulé :			Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)			Taux de réalisation technique : 45%	
	Unité de mesure :			En %				
	Année de référence :			2013				
	Valeur de référence :			15				
	Année cible :			2016				
	Valeur cible :			100				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			2 activités				
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	105 500 000	105 500 000 000	153 542 398	153 542 398	149 447 989	149 447 989	97,3%	97,3%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition de 18 ordinateurs complets, 18 onduleurs et 18 imprimantes pour le compte des services déconcentrés du Ministère de l'Eau et de l'Energie ; - Fourniture et installation du matériel informatique							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des actions phares du schéma directeur informatique							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Une part importante des acquisitions a été faite sur bon de commande administratif rendant de ce fait leur exécution facile auprès des services déconcentrés du MINEE. Seul le marché relatif à l'acquisition du matériel informatique dans les services centraux a été passé par appel d'offre ouvert. L'écart entre la dotation initiale et la dotation révisée provient du fait que l'Activité afférente à « l'Acquisition du matériel Informatique pour les services centraux »a reçue des crédits supplémentaires d'une valeur de 50 045 089 FCFA suite à un virement créditeur de lignes à lignes.							
PERSPECTIVES	Poursuite de la mise en œuvre complète du schéma directeur informatique et amélioration du parc informatique du MINEE tant au niveau central qu'au niveau déconcentré							
OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du ministère							
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 45	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	15.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	2 activités						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	105 500 000	105 500 000	153 542 398	153 542 398	149 447 989	153 535 989	97,3 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des actions phares du schéma directeur informatique							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition de 18 ordinateurs complets, 18 onduleurs et 18 imprimantes pour le compte des services déconcentrés du Ministère de l'Eau et de l'Energie ; - Fourniture et installation du matériel informatique							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Une part importante des acquisitions a été faite sur bon de commande administratif rendant de ce fait leur exécution facile auprès des services déconcentrés du MINEE. Seul le marché relatif à l'acquisition du matériel informatique dans les services centraux a été passé par appel d'offre ouvert. L'écart entre la dotation initiale et la dotation révisée provient du fait que l'Activité afférente à « l'Acquisition du matériel Informatique pour les services centraux »a reçue des crédits supplémentaires d'une valeur de 50 045 089 FCFA suite à un virement créditeur de lignes à lignes.							
Perspectives 2015	Poursuite de la mise en œuvre complète du schéma directeur informatique et amélioration du parc informatique du MINEE tant au niveau central qu'au niveau déconcentré							

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ACTION 08: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE								
OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère							
INDICATEUR	Intitulé :			Nombre de rapport de mission au Ministère de l'Eau et de l'Energie			Taux de réalisation technique : 89%	
	Unité de mesure :			Nombre				
	Année de référence :			2013				
	Valeur de référence :			4				
	Année cible :			2016				
	Valeur cible :			8				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			5 RAPPORTS				
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	370 000 000	370 000 000	270 000 000	270 000 000	270 000 000	270 000 000	100,0%	100,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Remontée des informations sur l'exécution des projets à gestion décentralisée ; - Missions de Contrôle et d'évaluation de l'exécution des projets; - Rapport d'exécution des projets ; - Audit et contrôle de la régularité des dépenses d'investissement Public ; - Collecte des informations dans les sites des projets.							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Promotion et renforcement de la gouvernance de l'action administrative au MINEE							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Toutes les missions de contrôle prévues n'ont pas été réalisées à cause des difficultés liées au déblocage des fonds y afférents. En outre, les mécanismes d'incitation à la remontée systématique des informations sur l'exécution des projets a permis néanmoins d'élaborer le Rapport Annuel de Performance 2014 et le Projet de Performance des Administrations 2015 ;							
PERSPECTIVES	- Assurer un audit et le contrôle plus approfondi des dépenses publiques ; - Améliorer la réactivité des canaux de transmission des informations budgétaires ; - Etendre le contrôle et l'audit interne auprès des Projets à financement conjoint.							
OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de mission au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 89	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5 rapports					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	370 000 000	370 000 000	270 000 000	270 000 000	270 000 000	270 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Promotion et renforcement de la gouvernance de l'action administrative au MINEE							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Remontée des informations sur l'exécution des projets à gestion décentralisée ; - Missions de Contrôle et d'évaluation de l'exécution des projets; - Rapport d'exécution des projets ; - Audit et contrôle de la régularité des dépenses d'investissement Public ; - Collecte des informations dans les sites des projets.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les missions de contrôle prévues n'ont pas été réalisées à cause des difficultés liées au déblocage des fonds y afférents. En outre, les mécanismes d'incitation à la remontée systématique des informations sur l'exécution des projets a permis néanmoins d'élaborer le Rapport Annuel de Performance 2014 et le Projet de Performance des Administrations 2015.							
Perspectives 2015	- Assurer un audit et le contrôle plus approfondi des dépenses publiques ; - Améliorer la réactivité des canaux de transmission des informations budgétaires ; - Etendre le contrôle et l'audit interne auprès des Projets à financement conjoint.							

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et reglements au ministère de l'eau et de l'energie							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère de l'eau et de l'energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ACTION 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE								
OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au ministère de l'eau et de l'énergie							
INDICATEUR	Intitulé :			Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie			Taux de réalisation technique : 86%	
	Unité de mesure :			Nombre				
	Année de référence :			2013				
	Valeur de référence :			10				
	Année cible :			2016				
	Valeur cible :			15				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :							
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	120 000 000	120 000 000	119 757 318	119 757 318	119 757 318	119 757 318	100,0%	100,0%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Production de la revue des grands chantiers du MINEE ; - Mise en œuvre de la stratégie de communication du MINEE ; - Couvertures médiatiques des activités et évènements présidés par le MINEE.							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	L'exigence de l'intensification de la communication et la vulgarisation des actions menées dans le sous-secteur eau et énergie en vue de sensibiliser l'opinion publique nationale							

JUSTIFICATION D'U RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'information du public sur la mise en œuvre de la politique gouvernemental en matière d'eau et d'électricité à travers diverses plateformes d'échanges s'est déroulée dans la mesure des moyens alloués à cette action. A cet effet, des publications sur des supports numérique, analogique et papier presse ont été réalisées dans les organes de presses et communications nationales et internationales									
PERSPECTIVES	Maitrise de la communication publique dans le domaine de l'accès à l'eau potable et la fourniture des services énergétique de base.									
OBJECTIF		Accroitre la visibilité des actions menées au ministère de l'eau et de l'energie								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 86		
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2013							
	Valeur de référence:		10.0							
	Année cible:		2016							
	Valeur Cible		15.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	120 000 000	120 000 000	119 757 318	119 757 318	119 757 318	105 985 743	100 %	88,5 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'exigence de l'intensification de la communication et la vulgarisation des actions menées dans le sous-secteur eau et énergie en vue de sensibiliser l'opinion publique nationale									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Production de la revue des grands chantiers du MINEE ; - Mise en œuvre de la stratégie de communication du MINEE ; - Couvertures médiatiques des activités et évènements présidés par le MINEE.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'information du public sur la mise en œuvre de la politique gouvernemental en matière d'eau et d'électricité à travers diverses plateformes d'échanges s'est déroulée dans la mesure des moyens alloués à cette action. A cet effet, des publications sur des supports numérique, analogique et papier presse ont été réalisées dans les organes de presses et communications nationales et internationales									
Perspectives 2015	Maitrise de la communication publique dans le domaine de l'accès à l'eau potable et la fourniture des services énergétique de base.									

Action 11 **GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**
ACTION 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère de l'Eau et de l'Energie							
INDICATEUR	Intitulé :			Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au Ministère de l'Eau et de l'Energie			Taux de réalisation technique : 30%	
	Unité de mesure :			%				
	Année de référence :			2013				
	Valeur de référence :			25				
	Année cible :			2016				
	Valeur cible :			100				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			Effectivité de la numérisation				
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 000 000	20 000 000	19 799 960	19 799 960	19 799 960	19 799 960	98,99	98,99
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Opérationnalisation de la numérisation et de la documentation des archives							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Besoin de sécurisation des informations, de célérité dans le traitement des dossiers et de facilitation du renseignement aux usagers							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le système d'archivage est implémenté au niveau de la Cellule de la documentation, mais n'est pas encore opérationnel dans toutes les autres structures du MINEE								
PERSPECTIVES	Déployer totalement le système d'archivage et de numérisation dans les autres structures du MINEE								
OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEE								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 30		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		25.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Effectivité de la numérisation						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	20 000 000	20 000 000	19 799 960	19 799 960	19 799 960	19 799 960	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Besoin de sécurisation des informations, de célérité dans le traitement des dossiers et de facilitation du renseignement aux usagers								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Opérationnalisation de la numérisation et de la documentation des archives								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le système d'archivage est implémenté au niveau de la Cellule de la documentation, mais n'est pas encore opérationnel dans toutes les autres structures du MINEE								
Perspectives 2015	Déployer totalement le système d'archivage et de numérisation dans les autres structures du MINEE								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

L'évaluation de la mise en œuvre du Plan de Performance des Administrations 2014 du Ministère de l'Eau et de l'Energie à travers le présent Rapport Annuel de Performance permet de relever qu'au 31 décembre 2014, la somme de cinquante quatre milliards cent quatorze millions trois cent trois mille (54 114 303 000) francs CFA a été engagée soit un taux d'engagement de 99,11% et quarante huit milliards trois cent soixante deux millions deux cent vingt neuf mille (48 362 229 000) francs CFA a été ordonnancée soit un taux d'ordonnancement de 88,85% le tout pour un taux de réalisation physique des activités du Budget 2014 de 90,04%. Ce taux de consommation enthousiaste démontre avec suffisance les avancées notoires observées dans l'atteinte des objectifs stratégiques inscrits dans le PPA 2014.

Aussi, la mise en œuvre des projets inscrits au chronogramme des activités 2014 des programmes du MINEE peuvent être recensées par le rapprochement de leur objectif stratégique. Toutefois, ce résultat n'a pas été obtenu sans difficultés. Ce qui a permis de mieux se projeter vers les prochaines années.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin de résorber le déficit énergétique actuel et de garantir à la population un accès à l'eau potable et à l'assainissement, le Ministère de l'Eau et de l'Energie s'est fixé pour objectif stratégique dans le cadre de sa politique conjoncturelle, d'accroître significativement l'offre d'énergie, d'améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie, d'améliorer l'assainissement et l'accès durable à l'eau potable des ménages et des opérateurs économiques et d'améliorer les moyens de mise en œuvre des politiques du sous-secteur Eau et Energie. Arrivée au terme de l'exercice 2014, il y a lieu de constater que :

S'agissant de l'accroissement de l'offre d'énergie : la quantité d'énergie disponible pour la consommation finale est passée de 1 400 000 tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2012 à 1 680 000 tep en 2013 et, ce taux est resté le même en 2014 par rapport à l'objectif de 1 800 000 tep fixé en 2016, en raison de la poursuite des travaux de construction des nouveaux ouvrages de production de l'énergie notamment les projets de barrage hydroélectrique de Memve'ele, Mekin et de retenue de LOM PANGAR.

Cette performance notée en 2014 a été possible grâce au recours aux centrales du Programme Thermique d'Urgence (PTU) et à la mise en service au mois de mai 2013, d'une nouvelle centrale au gaz naturel d'une capacité de 216 MW à Kribi. Ce qui a permis à l'énergie électrique produite par les centrales et émise dans le réseau de s'établir à 5 375 488 588 kWh, soit une croissance de 9,96% par rapport à l'année 2013. Par ailleurs aucun ouvrage de production d'électricité n'a été enregistré en 2014 d'où le taux de 0%.

En ce qui concerne l'amélioration de l'accès des ménages et des opérateurs

économiques à l'énergie : le taux d'accès à l'énergie électrique est passé de 49% en 2012 à 50% en 2013 et à 52% en 2014 soit un taux de réalisation technique de 61,53% par rapport à l'objectif de 55% à l'horizon 2015. Ce résultat s'explique par le nombre de nouvelles localités électrifiées en 2014 dans les dix Régions qui est passé à 5161. Ceci a permis d'observer une augmentation des abonnés qui est passé de 801 349 à 853 185, soit 62 832 nouveaux abonnés en 2014. L'accès aux produits pétroliers mesuré par le taux d'accès au gaz domestique, est passé de 18% en 2012 à 30% en 2013, soit un taux de réalisation technique de 33% par rapport à l'objectif de 20% fixé à l'horizon 2016. Ce résultat s'explique par l'entrée de l'opérateur TRADEX dans la filière GPL en mars 2013 avec la mise d'un stock de 30 000 bouteilles à gaz sur le marché, et la mobilisation par TRADEX sous l'impulsion du MINEE, d'un tanker flottant de 20 000 TM de GPL au large de nos côtes au long de l'année 2013 ; en conséquence une quantité de 80 126 TM de gaz domestique a été mise en consommation en 2014, soit une augmentation de 11,24% par rapport à 2012.

Pour ce qui est de l'amélioration de l'assainissement et l'accès durable à l'eau potable des ménages et des opérateurs économiques : le taux d'accès à l'eau potable est passé de 60% en 2013 et à 65% en 2014 soit un taux de réalisation technique de 82,97% par rapport à l'objectif de 70% à l'horizon 2016. Plusieurs activités réalisées en 2014 ont concourus à porter à ce résultat dont la construction de 309 forages équipés de pompe à motricité humaine et la réalisation de 18 adductions d'eau potable.

En ce qui concerne l'amélioration des moyens de mise en œuvre des politiques du sous-secteur Eau et Energie : Le pourcentage du personnel disposant d'un cadre de travail adéquat est passé de 26,30% en 2012 à 28,92 % en 2013 et de 36,8% en 2014, soit une hausse de 7,88% par rapport à l'année précédente. Le pourcentage du personnel ayant accès à une formation spécifique à la fonction par an est passé de 19% en 2012 à 25%, soit une augmentation de plus de 5% par rapport à la cible attendue en fin 2016. Le Taux d'exécution du budget dont la valeur de référence en 2012 était de 93% s'est porté en 2013 à 88,85% malgré le retard considérable enregistré dans la phase d'exécution des marchés d'électrification rurale par système solaire photovoltaïque.

3.2. LEÇONS APPRISES

Tout ce qui précède donne lieu de se rendre compte d'un certain nombre de conditionnalités, de préalables à intégrer dans le processus de préparation, d'exécution et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du budget programme. Aussi, le chemin parcouru dans le cadre de l'implémentation du budget 2014, et des leçons précédemment acquise de la mise en œuvre du premier budget programme en 2013 au Cameroun, renforce l'expérience du sous-secteur Eau et Energie en matière de pilotage de la performance et de management sous la contrainte des résultats. A ce titre, les enseignements majeurs qui méritent d'être évoqués sont les suivants :

- Contrairement au budget des moyens, le budget programme est véritablement un budget par objectifs. Sa mise en œuvre s'analyse au miroir des objectifs fixés ex-ante et les avancées réalisées s'évaluent au moyen des indicateurs adossés aux différents objectifs. Raison pour laquelle le choix des indicateurs de programmes et d'actions est d'une importance avérée. De leur qualité dépend, la capacité des responsables de programmes à les mesurer et de leur pertinence dépend la capacité desdits indicateurs à traduire effectivement la performance recherchée. L'expérience du budget 2014 invite ainsi à une reformulation de certains indicateurs dont le suivi et la collecte se sont révélés plus complexe, de façon à ce qu'ils soient quantifiable à intervalle de temps régulier ;
- Afin d'assurer une meilleure exécution, des ouvrages d'alimentation en eau et d'électrification rurale, l'exploitation efficiente de tout le dispositif des marchés publics est requis notamment en matière d'affinage des spécificités techniques afin de dissuader les prestataires n'ayant l'expertise requise ;
- Afin de garantir une croissance intrusive et répondre aux besoins des populations à la base, une plus grande la mise à contribution des services déconcentrés dans le processus de programmation et de budgétisation des projets d'investissement publics ;
- Les journaux de projets diffusés dans chaque localité comprennent non seulement, les projets faisant l'objet de délégation automatique mais aussi à gestion centrale. Une réflexion est à mener sur l'implication effective des services déconcentrés dans l'exécution des projets à gestion centrale dans leurs localités ;
- La production statistique joue un rôle important dans le monitoring du budget programme. En effet, l'atteinte des objectifs est mesurée à travers des indicateurs dont la mesure, particulièrement dans le sous-secteur Eau et Energie, nécessite un système d'information fiable et performant. En effet, la mesure à temps réel d'indicateurs tels que les taux d'accès, qui sont en quelque sorte une agrégation des taux d'accès par localité, puis par département et par région, nécessite un bon système de remontée des informations des services déconcentrés vers les services centraux. A ce titre, le dynamisme de la Cellule du Système d'Information sur l'Eau et de la Cellule du Système National d'Information Energétique est nécessaires afin d'aller vers plus de systématisation du calcul des différents indicateurs du budget programme du MINEE ;
- Le succès du budget programme passe aussi par une véritable synergie d'actions entre acteurs du sous-secteur Eau et Energie d'une part et entre ces acteurs et ceux d'autres secteurs économiques d'autre part. Cette collaboration n'est pas seulement requise dans le programme transversal qu'est le programme support. Les programmes opérationnels eux-aussi exigent une proche collaboration avec les acteurs d'autres programmes, les différentes structures du MINEE, ainsi que les sociétés sous-tutelles. L'action de ces dernières est tout aussi importante et décisive dans le processus de préparation et d'exécution du budget, de même que le retour d'information en matière de niveau d'avancement des projets sous la conduite des sociétés sous tutelle.

- Les difficultés rencontrées dans l'exécution de certains projets ou activités appelle à plus de rigueur dans le processus de maturation des activités voire des tâches. L'atteinte d'un niveau élevé d'exécution physico-financière du budget est tributaire de la disponibilité d'un document du projet, présentant selon le cas, les TDR, les rapports d'études techniques préalables, les éléments relatifs au financement, etc.
- Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, l'effet des AEP sur le niveau d'accès durable à cette ressource s'est avéré plus déterminant et plus décisif que celui des forages équipés. En effet, les AEP ont l'avantage de desservir un plus grand nombre de ménages, tout en étant durablement fonctionnelles. L'option efficace est donc d'accorder beaucoup plus de poids à la réalisation des AEP ;
- L'atteinte des objectifs d'émergence à l'horizon 2035 dépend fortement des actions à mettre en œuvre au plus tôt, dans le sens de moderniser l'outil de production et de développer le tissu industriel. Cela nécessite une disponibilité accrue de l'énergie électrique. Or, la mise place des centrales hydroélectriques nécessite un temps suffisamment long, en général plus de cinq ans. L'alternative peut être envisagée à travers l'intensification de l'exploitation des énergies renouvelables, dont le potentiel reste important au Cameroun. Les énergies renouvelables ayant l'avantage d'être non seulement mobilisables à court terme, mais aussi restant cohérentes à la préservation de l'environnement, dans une perspective d'économie verte.

3.3. PERSPECTIVES 2015

Les avancées constatées dans réalisation des objets des programmes et actions du MINEE au cours de l'exercice budgétaire 2014 se doivent d'être capitalisées en 2015. Par ailleurs, au regard de certains objectifs non atteints d'une part et compte tenu de l'exigence de résultat de l'administration publique d'autre part, des efforts supplémentaires méritent d'être déployés, dans le sens de la recherche d'une meilleure performance en 2015. Ainsi, les prévisions et prétentions du sous-secteur Eau et Energie sont les suivantes :

Les efforts futurs du sous-secteur seront évalués sur la base des cibles d'indicateurs présentés dans le tableau ci-après :

<i>Programmes</i>	<i>Objectif</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Cible visée 2015</i>	<i>Cible visée (2017)</i>	<i>Cible visée (2019)</i>
Offre d'énergie	Accroître l'offre d'énergie pour la population et les activités économiques	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (Tep)	1 680 000	1 800 000	2 000 000

Accès à l'énergie	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie	Taux d'accès à l'électricité	49%	55%	60%
		Taux d'accès au gaz domestique	17%	20%	25%
		Part des énergies renouvelables modernes dans le mix énergétique disponible à la consommation	1%	3%	5%
Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques	Taux d'accès à l'eau potable	60%	75%	85%
		Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré	37%	43%	50%
Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINEE	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEE	93%	100%	100%

Chaque programme travaillera ainsi, à la détermination des cibles intermédiaires visées en 2015, en 2017 et en 2018, afin d'assurer le système de glissement annuel dans l'évaluation des niveaux d'indicateurs.

Le MINEE veillera à garantir la stabilité de ses indicateurs, tout en s'assurant de leur pertinence, afin qu'ils rendent effectivement compte des avancées ou des contre performances éventuellement réalisées ;

Les deux Cellules ministérielles en charge du système d'information devront travailler à la mise en place d'un système performant et efficace de collecte, de traitement et d'analyse des informations statistiques, en vue du calcul des niveaux d'indicateurs. Le projet de mise en place d'un réseau intranet dans les services centraux s'inscrit dans le même ordre d'idées ;

La synergie entre le MINEE et d'autres départements ministériels tels que le MINDCAF et le MINTP sera renforcée. Cela devrait faciliter les procédures d'indemnisations pour le premier et la validation de certaines études techniques, pour ce qui est du deuxième. Les mêmes exigences de collaboration seront observées entre les acteurs intervenant dans les différents programmes ;

Les responsables d'actions et les contrôleurs de gestion entreront véritablement en scène. Il sera question de renforcer leurs capacités en la matière, afin qu'ils jouent le rôle qui est le leur, celui d'accompagnateurs des responsables de programmes dans leurs missions ;

La sélection des activités et tâches éligibles au financement public sera davantage rigoureuse ; l'idée étant de n'inscrire que des projets suffisamment matures et dont le démarrage des travaux n'est plus tributaire que de la disponibilité des fonds y afférents ;

Les AEP seront davantage développés, au détriment des forages équipés, et un accent

sera serra sur la réhabilitation des forages en panne. Les projets de forages équipés seront regroupés par zone afin d'attirer les entrepreneurs ayant une meilleure expertise pour garantir leur qualité ;

L'intensification du développement des énergies renouvelables se poursuivra avec notamment le projet phare d'électrification de 166 localités par système solaire photovoltaïque dont le contrat commercial a été signé avec l'entreprise chinoise HUAWEI CO et les travaux devront être lancés dès le paiement de la moitié de la contrepartie de la partie Camerounaise ;

La question de l'amélioration du cadre et des conditions de vie des personnels, déterminante pour l'amélioration du rendement professionnel, restera au centre des préoccupations du MINEE. A ce titre, la réception des études complètes assorties du DAO permettra de lancer les démarches afférentes aux financement des travaux de construction de l'immeuble abritant les services centraux du MINEE à partir de 2015. La construction et la réhabilitation des services déconcentrés se poursuivront, dans la limite des moyens disponibles et sous contrainte de la disponibilité des titres de propriété et études techniques, pour ce qui est de la construction de bâtiments nouveaux. Dans la même veine, le projet triennal d'acquisition de véhicules pour l'utilisation des Délégués Départementaux démarrera en 2015 et se poursuivra en 2016 et en 2017.